



# LE GUIDE DE L'ÉLU DU SIEDS

**SIÉDS**  
Fédérateur d'énergies





## MOT DU PRÉSIDENT

Ce guide a été réalisé pour vous aider dans votre mission d'élu du SIEDS. Outil de référence et guide pratique, il a été conçu pour répondre à vos principales interrogations et vous accompagner tout au long de votre mandat 2020-2026.

Bien évidemment, tous les services du SIEDS restent à votre écoute pour répondre à vos questions et suggestions.

Je vous souhaite à tous un excellent mandat.

**Roland Motard**  
*Président du SIEDS*

01

P6

## REPRÉSENTANT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

QUEL EST VOTRE RÔLE ?

P7

## DÉLÉGUÉ DU SIEDS AU COMITÉ SYNDICAL

QUEL EST VOTRE RÔLE ?

02

P12

## LA NOUVELLE GOUVERNANCE DU SIEDS

LE BUREAU SYNDICAL  
LE COMITÉ SYNDICAL  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
LES COMMISSIONS  
LES INSTANCES DE CONCERTATION

03

P24

## QU'EST-CE QUE LE SIEDS ?

LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES  
SON RÔLE ET SES MISSIONS  
COORDINATEUR DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE  
EN DEUX-SÈVRES

P30

## LE SIEDS, PROPRIÉTAIRE DES RÉSEAUX

LES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ  
LES RÉSEAUX DE GAZ

04

P37

## UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

ORGANIGRAMME

P40

## LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

05

P43

## LE MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

P48

## LE MARCHÉ DU GAZ

06

P51

## L'HISTOIRE DU GROUPE SIEDS

P54

## LES ENTREPRISES DU GROUPE SIEDS

P60 / GLOSSAIRE

P61 / LES REPRÉSENTANTS DU SIEDS

P70 / CONTACTS GROUPE SIEDS



**LE RÔLE  
DE L'ÉLU**

---

**01**

---

# REPRÉSENTANT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE QUEL EST VOTRE RÔLE ?

Les représentants du SIEDS sont élus par les communes et les intercommunalités. Lors des élections du SIEDS, ils ont élu les délégués qui les représentent au sein de leur Territoire d'Énergie. Interlocuteurs privilégiés sur le terrain, les représentants assurent un rôle de relais d'information entre leur collectivité et le syndicat et participent aux rencontres organisées par le SIEDS.

Le sens de l'engagement est ce qui donne toute la valeur à votre mandat de représentant du SIEDS. Vous viendrez enrichir l'action du SIEDS par votre investissement, le partage de vos compétences et de vos expériences.

**SIEDS**  
Fédérateur d'énergies

**ACTEUR À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**



**INTERFACE AVEC VOTRE CONSEIL,  
PORTEUR DES PROJETS DE VOTRE COLLECTIVITÉ  
& PORTE-PAROLE DU SIEDS  
AUPRÈS DE VOTRE COLLECTIVITÉ**

- Informer rapidement le SIEDS des projets et besoins de votre collectivité,
- Assurer une information régulière au conseil municipal ou communautaire,
- Connaître les procédures du SIEDS,
- Suivre les travaux de votre territoire et faire les demandes de dépannage,
- Se tenir informé des actions du SIEDS et de ses entreprises,
- Veiller à l'information (travaux, sécurité, économie, nouveaux services).

## REPRÉSENTANT DES USAGERS

- Connaître le réseau de votre commune,
- Être à l'écoute des besoins particuliers,
- Faciliter les échanges : informer, conseiller et orienter.



## VOS INTERLOCUTEURS



Le Président, les Vice-présidents et les élus du Bureau Syndical sont vos interlocuteurs privilégiés. De même, l'équipe des agents du SIEDS est à votre écoute pour toute question ou besoin d'informations.

# DÉLÉGUÉ DU SIEDS AU COMITÉ SYNDICAL

## QUEL EST VOTRE RÔLE ?

Les délégués sont élus par les représentants de leur territoire d'énergie.

« ÉLU DE  
TERRAIN »



### ÊTRE DÉLÉGUÉ EST UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE SON TERRITOIRE D'ÉNERGIE

En plus des missions du représentant, les 54 délégués ont un rôle de relais entre les maires, les présidents d'intercommunalité, le SIEDS et les consommateurs sur leurs territoires d'énergies.

### LES DÉLÉGUÉS SONT DES « ÉLUS DE TERRAIN »

Véritable interface entre les représentants des communes et des EPCI, et les équipes du SIEDS. Ils sont à l'écoute et veillent à l'information des élus de leur territoire, ils remontent leurs suggestions, avis et propositions auprès des services du SIEDS.

### LES VOTES AU COMITÉ SYNDICAL

**Être une voix active :** votre présence est indispensable au Comité Syndical pour le quorum. C'est lors des Comités Syndicaux que le délégué exerce son pouvoir de décision et de contrôle. Une fois votées, les délibérations, en général préparées par le Bureau Syndical, engagent le Syndicat (choix des orientations stratégiques, politiques budgétaires).

▶ Les différentes rencontres organisées au cours de l'année permettent d'entretenir une relation de proximité avec l'ensemble des élus du SIEDS comme les Assemblées Générales et les Rencontres du SIEDS.

# INFORMATIONS PRATIQUES

**Les élus disposent  
d'outils numériques  
pour être au plus  
près du SIEDS**



## E-CONVOICATIONS

Les convocations aux réunions sont envoyées via une application de gestion et d'envoi appelée « E-convocations ». Avec cette application, vous pourrez informer l'organisateur de la réunion de votre présence ou non, et prendre connaissance de l'ensemble des pièces afférentes au dossier.

## INTRANET : ESPACE COLLECTIVITÉ

L'Espace Collectivité est un portail avec un accès sécurisé et personnalisé à des ressources numériques : actualités, agenda, annuaire, historique des travaux sur la commune, formulaires, comptes rendus, documentation, documents réglementaires pour suivre les actualités... L'organisation des contenus est intuitive, l'ergonomie est agréable et la navigation facile pour tous, même sur mobile.

## ÉDITIONS RÉGULIÈRES

Le site internet du SIEDS : [www.sieds.fr](http://www.sieds.fr)

- La Lettre Dynamots (lettre d'information semestrielle) ;
- La lettre RSO (document annuel) ;
- Les fiches thématiques (à intégrer dans le classeur SIEDS)
- Le rapport d'activité (diffusé le 1<sup>er</sup> semestre de l'année).  
Il est à présenter chaque année au conseil municipal ou communautaire.

## POUR LES DÉLÉGUÉS AU COMITÉ SYNDICAL



### SÉMINAIRE DE DÉBUT DE MANDAT

Session d'accueil des membres du Comité Syndical, pour s'imprégner de ses missions, aborder le service public de distribution d'électricité et de gaz, visiter les entreprises du groupe...



### REVUE DE PRESSE SUR L'ÉNERGIE

Une revue de presse journalière est envoyée aux membres du Comité Syndical. Elle permet de se tenir informé des sujets, événements liés au secteur de l'énergie en général et de suivre pas à pas toutes ses nouveautés et ses évolutions.



### VISITES, CONFÉRENCES, SALONS

Le SIEDS organise des visites sur le terrain, des conférences thématiques et participe à des salons et événements départementaux, régionaux et nationaux. Ces événements sont autant d'occasion de se former, de dialoguer et de mieux découvrir les activités de votre syndicat d'énergie.

## QUELQUES RÈGLES À CONNAÎTRE

### QUORUM

Le Comité Syndical et le Bureau Syndical du SIEDS délibèrent uniquement lorsque la moitié des membres en exercice est présente. Le quorum doit être atteint en début de séance, mais aussi à chaque délibération inscrite à l'ordre du jour. Les pouvoirs ne sont pas comptabilisés dans le calcul du quorum.

### POUVOIR

Le délégué empêché d'assister à une séance peut se faire représenter en donnant pouvoir à un autre délégué de son choix membre du Comité Syndical.

### FRAIS DE DÉPLACEMENT

Les élus du SIEDS peuvent se faire rembourser (sur justificatif) leurs frais de déplacement lorsqu'ils se rendent, sur convocation, à l'Assemblée Générale, au Comité Syndical et autres réunions du SIEDS. Toutefois, si le représentant titulaire et le représentant suppléant se rendent tous les deux à l'Assemblée Générale, seul le titulaire sera indemnisé.

## CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

- 1 L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
- 2 Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
- 3 L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêt. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
- 4 L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
- 5 Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
- 6 L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
- 7 Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions ».

Le Président rappelle également que les élus du SIEDS sont soumis aux mêmes dispositions que les élus communaux et que les dispositions prévues par le CGCT s'appliquent à eux.



**02**

**MANDAT  
2020-2026**

# LA NOUVELLE GOUVERNANCE DU SIEDS

## LE BUREAU SYNDICAL

Le nouveau Bureau Syndical a été élu lors du 1<sup>er</sup> Comité Syndical le 19 octobre 2020 pour une durée de six ans.



Les 13 membres du Comité Syndical

**13**  
MEMBRES

**1**  
PRÉSIDENT

+

**4 VICE-PRÉSIDENTS**

+

**8 MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL**

### LE BUREAU SYNDICAL



- Prépare les décisions du Comité Syndical et par délégation, prend les décisions les plus opérationnelles.
- Coordonne les actes de gestion courante.
- Travaille en commissions.

**Le Président** est l'exécutif, il dispose de délégations d'attribution permettant le fonctionnement fluide des actes au quotidien,

- Ordonne les dépenses et les recettes,
- Administre le Syndicat,
- Est responsable du personnel.

**Les Vice-Présidents** assistent le Président dans ses tâches. Chaque Vice-Président dirige une commission.

## LE PRÉSIDENT



Le Président  
Roland MOTARD  
est l'exécutif du Syndicat.  
Conseiller municipal  
d'Amailloux

## LES VICE-PRÉSIDENTS



**1<sup>er</sup> Vice-Président :**  
**François DELAIRE**  
Président  
de la commission  
« Relations  
aux collectivités »  
Maire de Melleran



**2<sup>ème</sup> Vice-Président :**  
**Jacques BILLY**  
Président  
de la commission  
« Concessions  
et Innovations »  
Maire d'Aiffres



**3<sup>ème</sup> Vice-Président :**  
**Alain GABILLY**  
Président  
de la commission  
« Communication »  
Conseiller municipal  
de Prahecq



**4<sup>ème</sup> Vice-Présidente :**  
**Claire PAULIC**  
Présidente  
de la commission  
« Transition énergétique »  
1<sup>ère</sup> adjointe de Mauléon

## LES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL



**Frédérique BINET**  
Conseillère municipale  
de Lezay



**Claude BOISSON**  
Maire de Chauray



**Dominique BROUARD**  
2<sup>ème</sup> adjoint,  
de Ménigoute



**Pierre-Emmanuel  
DESSEVRES**  
Conseiller municipal  
de Thouars



**Daniel JOLLIT**  
Maire de Romans



**Dominique MÉEN**  
Maire de Vouhé



**Philippe MOUILLER**  
Conseiller municipal  
de Moncoutant-  
sur-Sèvre



**Michel PAILLEY**  
3<sup>ème</sup> adjoint  
de Niort

# LE COMITÉ SYNDICAL

Les élections dans les territoires ont permis d'élire les 36 délégués de communes qui composent les 2/3 du Comité Syndical. Le 1/3 restant est représenté par les 18 délégués issus des intercommunalités (1 délégué pour 25 000 habitants nommé en conseil communautaire).

## DÉLÉGUÉ DE COMMUNE ≠ DÉLÉGUÉ INTERCOMMUNAL

Les élections se sont organisées sur 8 secteurs géographiques :

256  
COMMUNES



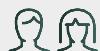
8  
EPCI



54  
DÉLÉGUÉS



36  
DÉLÉGUÉS  
DE COMMUNE

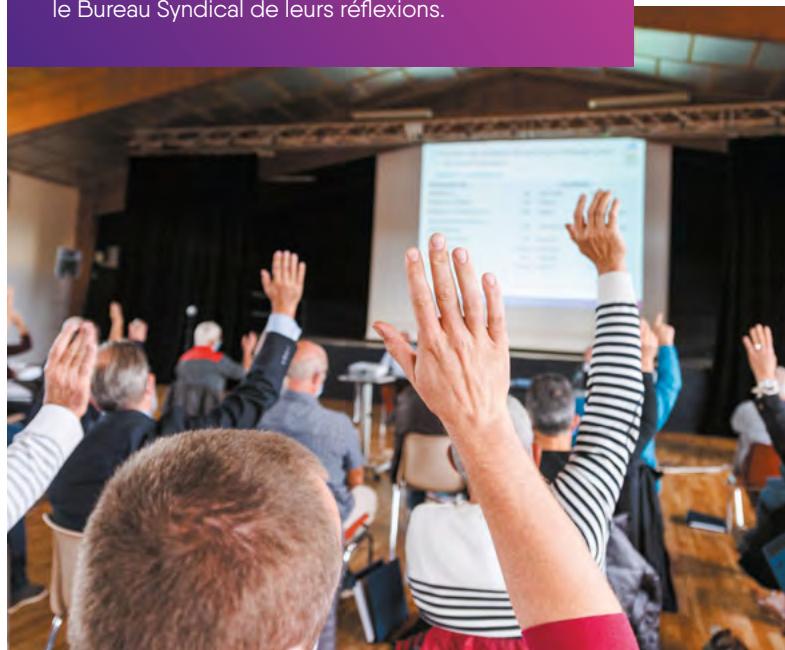


18  
DÉLÉGUÉS  
D'INTERCOMMUNALITÉ

## LE COMITÉ SYNDICAL

- Définit les grandes orientations du SIEDS
- Élabore les règles de fonctionnement
- Choisit les modes de gestion
- Débat des orientations budgétaires
- Vote le budget.

Les élus sont force de proposition et alimentent le Bureau Syndical de leurs réflexions.



# LES DÉLÉGUÉS DU COMITÉ SYNDICAL PAR TERRITOIRE



## DÉLÉGUÉS DU TERRITOIRE D'ÉNERGIE DU BRESSUIRAIS



33 COMMUNES  
MEMBRES



NOUVEAU

Yvon ABELARD  
La Forêt-sur-Sèvre



NOUVEAU

Serge BOUJU  
Nueil-Les-Aubiers



Jean-Paul CHATELLIER  
La Chapelle-St-Laurent



Pascal LAGOGUEE  
Saint-Maurice-Étisson



Philippe MOUILLER  
Moncoutant-sur-Sèvre



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU BOCAGE  
BRESSUIRAIS



NOUVELLE

Claire PAULIC  
Agglo 2 B



NOUVEAU

Jean-Louis LOGEAIS  
Agglo 2 B



NOUVEAU

Pierre BUREAU  
Agglo 2 B



## DÉLÉGUÉS DU TERRITOIRE D'ÉNERGIE DU THOUARSAIS + Antoigné (49)



25 COMMUNES  
MEMBRES



Mickaël BRÉGER  
Brion-près-Thouet



Thierry DECESVRE  
St Martin-de-Sanzay



René LALLEMAND  
Loretz-d'Argenton



Patrice THOMAS  
THOUARS



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU THOUARSAIS



NOUVEAU

André BEVILLE  
CC du Thouarsais



NOUVEAU

Pierre-Emmanuel  
DESSEVRES  
CC du Thouarsais



## DÉLÉGUÉS DU TERRITOIRE D'ÉNERGIE DE L'AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET



9 COMMUNES  
MEMBRES



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DE L'AIRVAUDAIS-  
VAL DU THOUET



Jacky JOZEAU  
Airvault



**NOUVEAU**  
Arnaud MACÉ DE LÉPINAY  
Maisonniers



**NOUVEAU**  
Gaëtan GARREAU  
CC Airvaudais-  
Val du Thouet



## DÉLÉGUÉS DU TERRITOIRE D'ÉNERGIE DE PARTHENAY-GÂTINE



38 COMMUNES  
MEMBRES



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DE PARTHENAY-  
GÂTINE



**NOUVEAU**  
Dominique BROUARD  
Ménigoute



Michel GAUTREAU  
Le Tallud



Evelyne LATTUADA  
Les Châteliers



Roland MOTARD  
Amailoux



Patrick NIVELLE  
Pompaire



**NOUVEAU**  
Hervé-Loïc BOUCHER  
CC Parthenay-Gâtine



**NOUVEAU**  
Jean-Paul  
CHAUSSONNEAUX  
CC Parthenay-Gâtine





## DÉLÉGUÉS DU TERRITOIRE D'ÉNERGIE DU VAL DE GÂTINE



31 COMMUNES  
MEMBRES



Francine CHAUSSERAY  
Beaulieu-sous-Parthenay



Dominique MÉEN  
Vouhé



**NOUVEAU**  
Philippe TALABARD  
Champdeniers



**NOUVEAU**  
Jean-Marie VIVIER  
Saint-Pompain



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU VAL DE GÂTINE



Pascal OLIVIER  
CC Val-de-Gâtine



## DÉLÉGUÉS DU TERRITOIRE D'ÉNERGIE DU NIORTAIS + Doeuil-sur-le-Mignon (17)+ Villeneuve-la-Comtesse (17)



38 COMMUNES  
MEMBRES



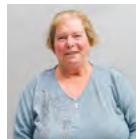
Alain GABILLY  
Prahecq



Régis GUILLOTEAU  
St-Rémy



Francette HÉRAULT  
Amuré



Myriam LIXON  
Val-du-Mignon



**NOUVEAU**  
Joël PARTHENAY  
Marigny



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU NIORTAIS



**NOUVEAU**  
Jacques BILLY  
CAN



Michel PAILLEY  
CAN



**NOUVEAU**  
Claude BOISSON  
CAN



**NOUVEAU**  
Jean-Michel BEAUDIC  
CAN



**NOUVEAU**  
Elmano MARTINS  
CAN



63 COMMUNES  
MEMBRES

## DÉLÉGUÉS DU TERRITOIRE D'ÉNERGIE DU MELLOIS EN POITOU + La Forêt-de-Tessé (16)



NOUVELLE

**Frédérique BINET**  
Lezay



**François DELAIRE**  
Melleran



NOUVEAU

**Pascal DENIS**  
Celles-sur-Belle



**Jean-Marie HAYE**  
Brioux-sur-Boutonne



**Jean-Claude LARGEAUD**  
Fontenille-St-Martin  
d'Entraigues



NOUVEAU

**Nicolas RAGOT**  
Sauzé-Vaussais



NOUVELLE

**Patricia ROUXEL**  
Aigondigné



**Philippe TEMPÉ**  
Vançais



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU MELLOIS  
EN POITOU



NOUVEAU

**Alain DOLBEAU**  
CC du Mellois en Poitou



NOUVEAU

**Gilles PICHON**  
CC du Mellois en Poitou



19 COMMUNES  
MEMBRES

## DÉLÉGUÉS DU TERRITOIRE D'ÉNERGIE HAUT-VAL-DE-SÈVRE



**Claude LAVAUT**  
François



**Daniel PERGET**  
Souvigné



**Francis TESSERAU**  
Sainte-Néomaye



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
HAUT-VAL-  
DE-SÈVRE



NOUVEAU

**Daniel JOLLIT**  
CC Haut-Val-de-Sèvre



NOUVEAU

**Patrice AUZURET**  
CC Haut-Val-de-Sèvre



# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Au lendemain de leurs élections, chaque collectivité adhérente (communes et EPCI) a désigné les représentants qui siègent au sein de l'Assemblée Générale.

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Coordination et animation assurées par le SIEDS.
- Une à deux réunions par an.
- Informations ascendantes et descendantes.
- Échanges d'expérience, évolutions territoriales, sujets opérationnels et de terrain (réseaux, éclairage public, développement des énergies renouvelables...)



**300**  
REPRÉSENTANTS

## 256 communes

**1 COMMUNE** = 1 représentant titulaire  
+ 1 représentant suppléant



## 8 EPCI

**1 INTERCOMMUNALITÉ** = 1 représentant  
+ 2 par tranche de 25 000 habitants

*La liste des représentants est disponible en page 61 du guide.*

## LE SIEDS PROCHE DE SES ADHÉRENTS

**Le SIEDS organise régulièrement des réunions d'information réparties dans tout le département : sont invités, les délégués, les maires et les secrétaires de mairie, les techniciens... Ces séances favorisent la proximité et permettent d'échanger sur de nombreux sujets.**

C'est aussi l'occasion pour tous de mieux comprendre le fonctionnement du SIEDS et de ses entreprises et d'obtenir les réponses à toutes leurs interrogations, de poser des questions d'actualité ou de faire part de demandes particulières.

Votre implication permet de renforcer vos connaissances et d'acquérir une meilleure maîtrise de votre rôle et de vos missions de représentant. Nous vous invitons à venir nombreux à ces réunions d'informations.



# LES COMMISSIONS

Composées d'élus du Comité Syndical et dirigées par les Vice-présidents, les commissions étudient et préparent les sujets à aborder en Bureau ou Comité Syndical.



## LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Les sujets débattus au Bureau Syndical puis au Comité Syndical sont préparés en amont par des commissions spécialisées qui permettent aux élus de travailler directement sur les dossiers, en étroite collaboration avec les agents du SIEDS.

## COMMISSION « RELATIONS AUX COLLECTIVITÉS »

Elle traite des activités qui permettent d'accompagner les collectivités dans la gestion et l'aménagement de leur territoire telles que :

- Programmes de travaux du SIEDS (effacement, renforcement, sécurisation, raccordement des réseaux électriques, ...).
- Subventions aux adhérents (éclairage public, projet de mandat, extension, ...).
- Développement de la donnée géographique en Deux-Sèvres avec le SIGil.

**Président : François DELAIRE**

### Membres :

M. Yvon ABELARD  
M. André BÉVILLE  
M. Serge BOUJU  
M. Dominique BROUARD  
M. Alain DOLBEAU  
M. Jean-Marie HAYE

M. Pascal LAGOUE  
M. Patrick NIVELLE  
M. Gilles PICHON  
M. Nicolas RAGOT  
M. Patrice THOMAS

## COMMISSION « CONCESSIONS-INNOVATIONS »

Cette commission travaille sur les sujets suivants :

### • Concessions :

- > Transfert des compétences Électricité pour les territoires ENEDIS et gaz pour les territoires GrDF
- > Cahiers des charges de concession
- > Relations avec les concessionnaires.

### • Innovations :

- > Développement de la flexibilité énergétique et de la donnée
- > Smart grid numérique, autoconsommation, activités de stockage
- > Développement coordonné des réseaux d'énergie (électricité, gaz, ...)
- > Développement de nouveaux services.

**Président : Jacques BILLY**

### Membres :

M. Jean-Michel BEAUDIC  
M. Pierre BUREAU  
Mme Francine CHAUSSERAY  
M. Thierry DECESVRE  
M. Michel GAUTREAU

Mme Evelyne LATTUADA  
M. Elmano MARTINS  
M. Philippe TALABARD  
M. Philippe TEMPÉ

## COMMISSION « COMMUNICATION »



Elle étudie et travaille pour :

- Consolider notre identité et développer notre notoriété.
- Optimiser la lisibilité du SIEDS et de ses entreprises.
- Continuer à développer la communication transversale du Groupe SIEDS.
- Développer et être actif sur les réseaux sociaux.
- Poursuivre les actions pédagogiques.
- Faciliter la communication entre les délégués du Comité Syndical et les représentants des communes et des intercommunalités.

**Président : Alain GABILLY**

**Membres :**

M. Claude BOISSON  
M. Hervé-Loïc BOUCHER  
M. Jean-Paul CHAUSSONEAUX  
M. Régis GUILLOTEAU

Mme Francette HÉRAULT  
M. Jean-Claude LARGEAUD  
M. Claude LAVALT  
M. Joël PARTHENAY  
Mme Patricia ROUXEL

## COMMISSION « TRANSITION ÉNERGÉTIQUE »



Elle a de multiples objectifs :

- Elle travaille en relation avec les autres commissions pour tous les programmes qui touchent aux économies d'énergie, à la transition énergétique.
- Impulse une véritable politique de Maitrise de la demande en Énergie, de mobilité durable, ...
- Production d'énergies renouvelables.
- Planification énergétique.
- Rénovation énergétique des bâtiments publics.
- Mobilité.

**Présidente : Claire PAULIC**

**Membres :**

M. Patrice AUZURET  
M. Mickaël BREGER  
M. Jean-Paul CHATELLIER  
M. Pascal DENIS  
M. Gaëtan GARREAU  
M. René LALLEMAND  
Mme Myriam LIXON

M. Jean-Louis LOGEAIS  
M. Arnaud MACÉ DE LÉPINAY  
M. Pascal OLIVIER  
M. Daniel PERGET  
M. Francis TESSERAU  
M. Jean-Marie VIVIER

## LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Cette commission procède à l'ouverture et l'analyse des plis contenant les offres de délégations de service public lancées par le SIEDS et à l'attribution de ces délégations. Elle peut être saisie pour négocier, élaborer les cahiers des charges de contrats de concession. Elle peut être saisie pour avis sur les projets de délégation de service public du Comité Syndical du SIEDS.

**Président : Roland MOTARD**

(M. Jean-Marie HAYE en lieu et place du Président du SIEDS lorsque ce dernier est empêché).

**Membres titulaires :** M. Pierre BUREAU, M. Jacky JOZEAU, M. René LALLEMAND, M. Joël PARTHENAY, M. Jean-Claude LARGEAUD.

**Membres suppléants :** Mme Myriam LIXON, M. Jean-Paul CHATELLIER, Mme Francine CHAUSSERAY, M. Patrice THOMAS, M. Daniel PERGET.

## LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES



La commission d'appel d'offres (CAO) a pour rôle d'examiner les offres en cas d'appel d'offres.

**Président :**

**Roland MOTARD**

(M. Jean-Marie HAYE en lieu et place du Président du SIEDS lorsque ce dernier est empêché).

**Membres titulaires :**

M. Pierre BUREAU, M. Jacky JOZEAU, M. René LALLEMAND, M. Joël PARTHENAY, M. Jean-Claude LARGEAUD.

**Membres suppléants :** Mme Myriam LIXON, M. Jean-Paul CHATELLIER, Mme Francine CHAUSSERAY, M. Patrice THOMAS, M. Daniel PERGET.

## LES INSTANCES DE CONCERTATION

### LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Réunie au minimum une fois chaque année, cette commission permet aux élus, aux dirigeants du SIEDS et de ses entreprises de prendre connaissance des attentes des usagers. Celles-ci sont présentées et mises en perspective par les associations de consommateurs, la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), la Chambre des Métiers et d'Agriculture, chaque point faisant l'objet d'échanges.

#### Le Président du SIEDS : M. Roland MOTARD

##### Membres pour les territoires :

- du Bressuirais : M. Yvon ABELARD
- du Thouarsais : M. Patrice THOMAS
- de Parthenay-Gâtine : M. Roland MOTARD
- de l'Airvaudais Val du Thouet : M. Jacky JOZEAU
- de Val de Gâtine : M. Pascal OLIVIER
- du Haut Val de Sèvre : M. Daniel PERGET
- du Niortais : M. Jean-Michel BEAUDIC
- du Mellois en Poitou : M. Jean-Claude LARGEAUD
- les représentants des associations de consommateurs
- les chambres consulaires.

### LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE POUR L'ÉNERGIE (CCPE)

La CCPE **coordonne l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie**, conformément aux dispositions de l'article 198 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Cette commission permet aux collectivités représentées, une mise en cohérence de leurs politiques en matière d'énergie à l'échelle du territoire du syndicat. Le nombre de délégués appelés à siéger au sein de la Commission consultative est donc de 16 membres (8 élus pour les EPCI et 8 pour le SIEDS (8 étant le nombre d'EPCI répertoriés en Deux-Sèvres à la date du présent Comité Syndical).

#### Pour le SIEDS : Président : Roland MOTARD

##### Membres de la commission :

M. Mickaël BREGER, M. Alain GABILLY,  
M. Arnaud MACÉ DE LÉPINAY, M. Dominique MÉEN,  
M. Philippe MOUILLER, M. Nicolas RAGOT,  
M. Francis TESSERAU



**LE SIEDS,  
FÉDÉRATEUR  
D'ÉNERGIES**

---

**03**

---

# QU'EST-CE QUE LE SIEDS ?

**« Le 10 décembre 1923, ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait. Ils ont créé le Syndicat Intercommunal d'Électricité des Deux-Sèvres, le SIEDS, devenu depuis le Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres ».**



Fondé le 10 décembre 1923, le Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) sans fiscalité propre, régi par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

**SIÉDS**  
Fédérateur d'énergies

En 2020, le SIEDS réforme ses statuts pour étendre ses compétences et adapter sa gouvernance pour répondre aux enjeux suivants :

- Moderniser pour gagner en efficacité.
- Piloter une véritable politique territoriale au service de notre département.
- Accompagner plus facilement les projets des territoires, et notamment ceux d'envergure et innovants.

# LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres

Le SIEDS rassemble :

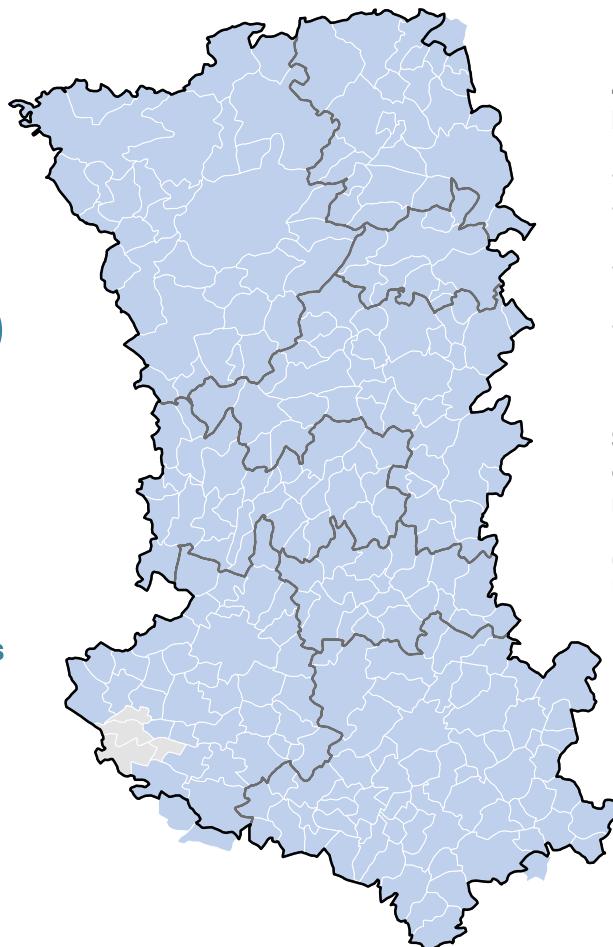
**256**

Communes

+

**8**

Intercommunalités



## 4 communes hors Département

- ANTOIGNÉ (Maine-et-Loire),
- DOEUIL-SUR-LE-MIGNON (Charente-Maritime),
- VILLENEUVE-LA-COMTESSE (Charente-Maritime),
- LA FORÊT-DE-TESSÉ (Charente).

## Seules 4 communes des Deux-Sèvres n'adhèrent pas au SIEDS

(Le Bourdet, Mauzé-sur-le-Mignon, Prin-deyrançon, La Rochénard)

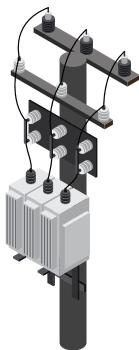
- Communes adhérentes au SIEDS
- Communes non adhérentes au SIEDS
- Limite des EPCI
- Limite du département

# LE SIEDS SON RÔLE ET SES MISSIONS

Le SIEDS est l'autorité organisatrice du service public de l'électricité en Deux-Sèvres. Il a été créé historiquement pour assurer la distribution de l'énergie électrique dans les zones rurales de notre département. Aujourd'hui, le SIEDS contrôle les missions de service public qu'il a concédées à SÉOLIS, GÉRÉDIS, ENEDIS et GRDF dans le cadre de contrats de concession.

**Le SIEDS exerce plusieurs compétences et missions en matière d'énergie pour le compte de ses collectivités membres.**

Il apporte son **expertise technique** et une **participation financière** importante pour aider les communes et les EPCI dans leurs projets de transition énergétique. Parallèlement, le SIEDS intervient dans des domaines essentiels comme l'aménagement du territoire, notamment en investissant pour moderniser et sécuriser son réseau. Il effectue pour demain des choix structurants en matière de mix énergétique : décentralisation de la production, efficacité énergétique, réseaux intelligents, etc.



## MODERNISER ET SÉCURISER LES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ

Le SIEDS propose un ensemble de programmes d'aides à ses collectivités adhérentes, concernant notamment les travaux sur :

- **Les réseaux électriques** : effacement, renforcement, sécurisation et extension des réseaux.
- **L'éclairage public** : sécurisation de l'éclairage public, extension, remplacement des points lumineux, mise en lumière d'un patrimoine communal.

## GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE ET DE GAZ NATUREL

Le SIEDS a constitué un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et d'électricité pour faciliter les démarches de ses adhérents et des acheteurs publics ou exerçant des missions d'intérêt général. En tant que coordonnateur des groupements d'achat d'énergies, le SIEDS a en charge la centralisation des besoins, et le lancement des procédures d'appel d'offres et de notification des marchés.

Ensuite, chaque adhérent au groupement achète directement son gaz/son électricité auprès des fournisseurs retenus, sur la base des prix négociés, durant toute la durée des marchés.



## CONTRÔLE DES CONTRATS DE CONCESSION



Le SIEDS, autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz exerce pour le compte de ses communes membres le contrôle des concessions :

- SÉOLIS, pour la **fourniture de l'électricité au tarif réglementé** sur son territoire et pour la **gestion du réseau gaz naturel et propane**.
- GÉRÉDIS, pour la **gestion du réseau de distribution d'électricité** en Deux-Sèvres (90 % du territoire).
- ENEDIS, pour la gestion du réseau de distribution d'électricité en Deux-Sèvres (10 % du territoire)
- GRDF, pour la gestion du réseau gaz naturel.



## LA RECHARGE DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Le SIEDS assure le développement et la maintenance de bornes de recharge pour véhicules électriques du Réseau AlterBase.

## GAZ

Pour les communes qui ont transféré la compétence gaz au SIEDS, le SIEDS assure le développement du service de distribution de gaz naturel, butane, propane et en citerne.



## PÉDAGOGIE



Depuis 5 ans, le SIEDS organise et finance pour les classes de CM2 du département, des animations sur les énergies renouvelables.

Les enfants apprennent à définir l'énergie, ses formes d'expression et ses transformations, à reconnaître les différentes sources d'énergie, comment elle est produite et distribuée...

Le SIEDS organise également le Concours « Ecoloustics » destiné aux classes de CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup> avec pour objectif de sensibiliser les enfants à la notion essentielle de « transition énergétique ».

# LE SIEDS : COORDINATEUR DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE EN DEUX-SÈVRES

Le SIEDS conduit depuis 2002 une politique de déploiement de l'information géographique dans le département des Deux-Sèvres.

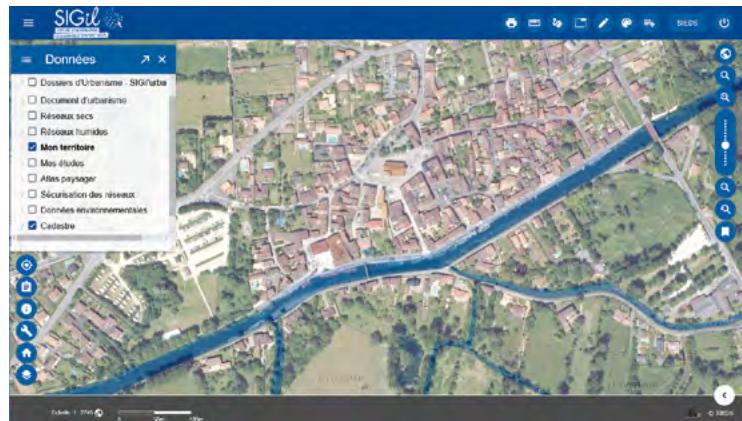
Le Système d'Information Géographique d'intérêt local (SIGil) est un service du SIEDS ouvert à toutes les collectivités et gestionnaires de réseaux du département. En quelques années, le SIGil est devenu un outil indispensable à la gestion du territoire et évolutif.

Des partenariats variés pour enrichir le SIGil : Une quarantaine de partenaires partagent leurs données pour optimiser et enrichir l'outil : électricité, eau potable, assainissement, déchets, cadastre, voirie, éclairage public, fibre optique, etc. Le SIGil s'adapte aux besoins des collectivités et de nombreuses données peuvent venir l'enrichir.



## UN PORTAIL SIGIL POUR LA CONSULTATION DU CADASTRE ET DES RÉSEAUX

Une application web sécurisée pour la consultation des plans et des matrices cadastrales, des réseaux, des documents d'urbanisme, des données communales, la création de données en ligne, la recherche et l'impression de carte et l'analyse du territoire à l'aide de la photoaérienne de précision 20 cm notamment. Le portail SIGil propose également des outils métiers interactifs de suivi, de dessin et de mise à jour tels que la coordination des travaux, la gestion de la voirie, des déchets ou du patrimoine arboré ou encore le SIGil'urba.





## UN PORTAIL SIGIL'URBA POUR LA GESTION DES DEMANDES D'URBANISME DÉMATÉRIALISÉES

Le SIGil'urba est un outil collaboratif simple, rapide et sécurisé pour les communes et les intercommunalités dans la gestion et l'instruction des dossiers relatifs à l'urbanisme grâce à la multitude d'acteurs concernés et à la dématérialisation des services consultés déjà opérationnels sur notre territoire. Le SIGil'urba est un outil intégrant les fonctionnalités suivantes :

- La gestion des documents d'urbanisme (CU, PC, PA, PCMI, PD, DP, etc)
- L'échange de documents dématérialisés
- La digitalisation de la consultation des services extérieurs (attestation de situation de réseau)
- La visualisation cartographique des parcelles, réseaux, PLU
- L'emprise du dossier déposé.

## UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Le SIGil est un outil de gestion et d'aménagement du territoire qui se veut évolutif et innovant. Ainsi, le SIEDS propose un accompagnement personnalisé des utilisateurs à travers l'organisation régulière de sessions de présentation de l'outil, l'animation de groupes de travail sur des thématiques d'actualité en lien avec les besoins des collectivités et une assistance téléphonique. De plus, le SIEDS assure le stockage et la sécurité des données du SIGil.



## PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ - PCRS

Depuis la réglementation de 2019 liée à la réforme DT-DICT (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux) applicable aux travaux à proximité de réseaux sensibles, les fonds de plan doivent être fournis en précision centimétrique pour les réseaux sensibles et en 2026 pour les autres réseaux. Cette réforme a pour but d'améliorer la connaissance cartographique des réseaux aériens et souterrains afin de prévenir la sécurité des personnes et des biens lors de travaux.

Ainsi, le SIEDS s'engage dans l'acquisition d'un plan de corps de rue simplifié (PCRS) pour l'ensemble du département des Deux-Sèvres.

**Un outil de référence pour la création de projets d'aménagement sur le territoire et la réalisation de travaux à proximité des réseaux.**

**L'acquisition du PCRS se réalisera à l'aide de la technologie LIDAR en territoire urbain puis par photogrammétrie en territoire rural.**

**Technologie LIDAR :** Mesures topographiques réalisées par un véhicule équipé d'une caméra LIDAR.

**Photogrammétrie :** Prises de vue aériennes réalisées par un hélicoptère.

# LE SIEDS, PROPRIÉTAIRE DES RÉSEAUX

**Le patrimoine de la concession comprend l'ensemble des ouvrages affectés à la distribution publique d'électricité : les réseaux Moyenne Tension et Basse Tension, les branchements, les postes sources...  
Pour le SIEDS, ce patrimoine s'étend des postes sources jusqu'aux bornes aval du disjoncteur Basse Tension chez les usagers.**

## LE PROPRIÉTAIRE DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ



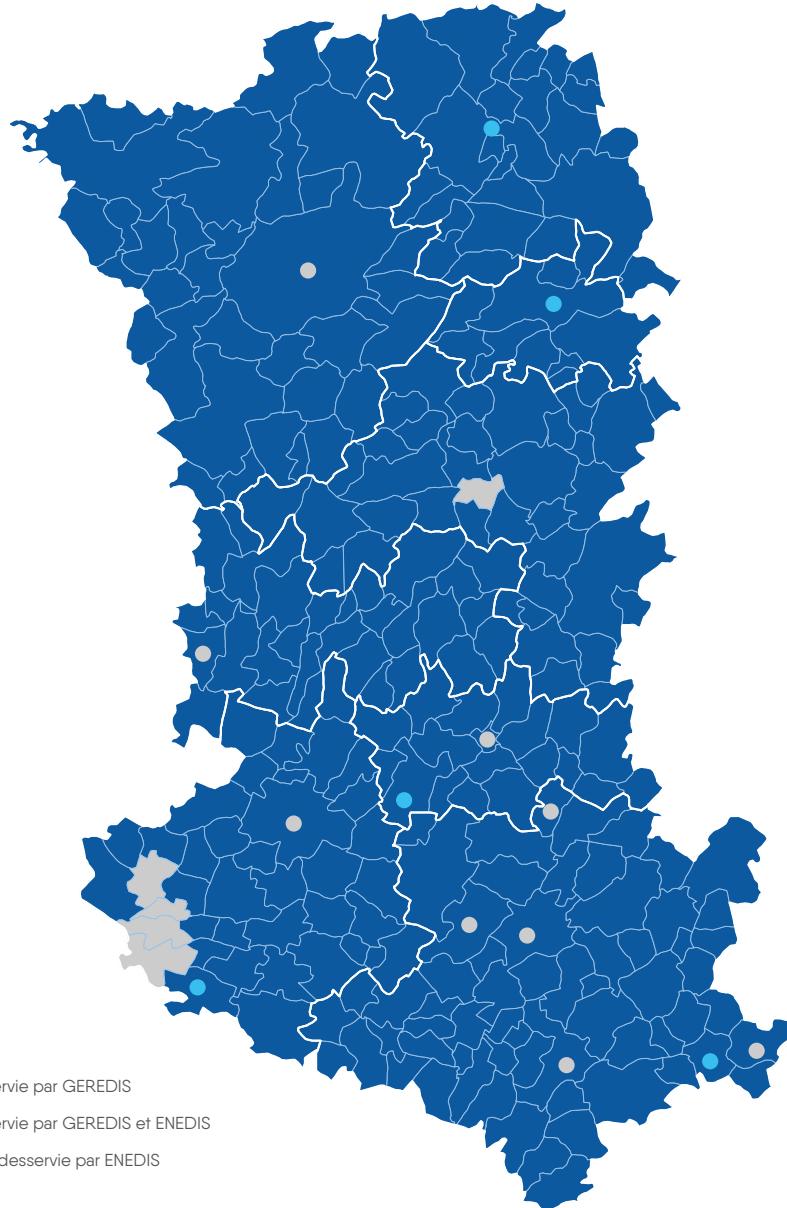
Le SIEDS a pour mission première de construire, d'étendre et de renforcer les réseaux nécessaires à la satisfaction des besoins en énergie électrique des usagers des communes adhérentes.

Autorité concédante et propriétaire des réseaux, le SIEDS a délégué à GÉRÉDIS et à ENEDIS, la mission de service public de distribution de l'électricité sur son territoire.

Cette mission d'exploitation, d'entretien et de développement des réseaux est réalisée dans le cadre de contrats de concession. Le patrimoine de la concession comprend tous les ouvrages affectés à la distribution publique d'électricité : réseaux moyenne tension et basse tension, branchements, postes sources...



**Le SIEDS,  
autorité organisatrice  
du service public  
de l'électricité**



-  Autorité organisatrice SIEDS desservie par GEREDIS
-  Autorité organisatrice SIEDS desservie par GEREDIS et ENEDIS
-  Autorité organisatrice communale desservie par ENEDIS

# LES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ

Le réseau public de distribution d'électricité, propriété du SIEDS, est constitué de postes sources du réseau Moyenne Tension (HTA) et de postes de distribution du réseau Basse Tension (BT).

**15 postes sources**  
**9 122 postes de distribution**  
HTA/BT (au 31/12/2019)

## ⚡ RÉSEAUX DÉLÉGUÉS À GÉRÉDIS

**256**  
communes  
desservies

plus de  
**158 000**  
points de livraison

**14 135 KM**  
de lignes  
électriques

Réseau Haute Tension (HTB)	En km au 31/12/2019	Réseau Moyenne Tension (HTA)	En km au 31/12/2019	Réseau Basse Tension (BT)	En km au 31/12/2019
<b>HTB TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>HTA TOTAL</b>	<b>8 531</b>	<b>BT TOTAL</b>	<b>5 600</b>
Aérien	0	Aérien	5 878	Aérien	3 373
Souterrain	4	Souterrain	2 653	Souterrain	2 227

**Seuls les réseaux souterrains continuent de croître, les réseaux aériens diminuant régulièrement : de fait, ils sont soit enfouis à leur création, soit renouvelés en souterrain.**



## ⚡ RÉSEAUX DÉLÉGUÉS À ENEDIS

**3**  
communes  
(Sauzé-Vaussais, La Crèche,  
Thouars)

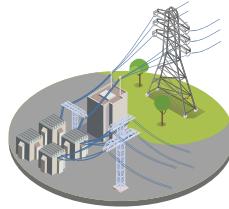
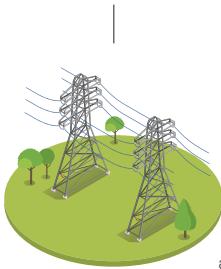
**Depuis 2020,**  
**2 nouvelles communes**  
(Airvault et Val-de-Mignon)

ENEDIS	La Crèche	Sauzé-Vaussais	Thouars
<b>Points de Livraisons</b>	<b>801</b>	<b>1 095</b>	<b>6 395</b>
Réseau Basse Tension (BT) en km	12	20	92
Réseau Moyenne Tension (HTA) en km	17	16	52
Poste de distribution HTA/BT	1	16	91

(au 31/12/2019)

## BON À SAVOIR

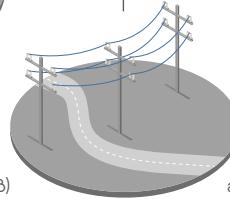
**Réseau HTB**  
Réseau Haute-Tension  
(90 kV)



**Poste de source**

Poste de transformation qui abaisse la Haute Tension (HTB) en Moyenne Tension (HTA) (passage 90 kV en 15 ou 20 kV)

**Réseau HTA**  
Réseau Moyenne-Tension  
(15 kV ou 20 kV)



**Poste de distribution**

Poste de transformation qui abaisse la Moyenne Tension (HTA) en Basse Tension (BT) (passage en 230/240 V)

**Réseau BT**  
Réseau Basse-Tension  
(230 V / 400 V)



# LES RÉSEAUX DE GAZ

Le SIEDS assure la mission d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz (gaz naturel, propane et butane) pour les collectivités lui ayant transféré leur compétence Gaz.

Le SIEDS est propriétaire du réseau gaz naturel et propane. Il a confié la gestion du réseau par contrat de concession à SÉOLIS et GRDF.

Le SIEDS exerce les activités suivantes :

- Contrôler les concessions
- Accompagner le développement du gaz en Deux-Sèvres

Ces contrats fixent notamment les conditions dans lesquelles les concessionnaires sont amenés à exploiter, entretenir, développer et renouveler les ouvrages gaz.



## LES RÉSEAUX GAZ

### Concession SÉOLIS distribution gaz (propane et naturel)

- 1 194 GWh acheminés
- 72 km de réseaux
- 410 points de consommation

### Concession GRDF, Distribution gaz naturel

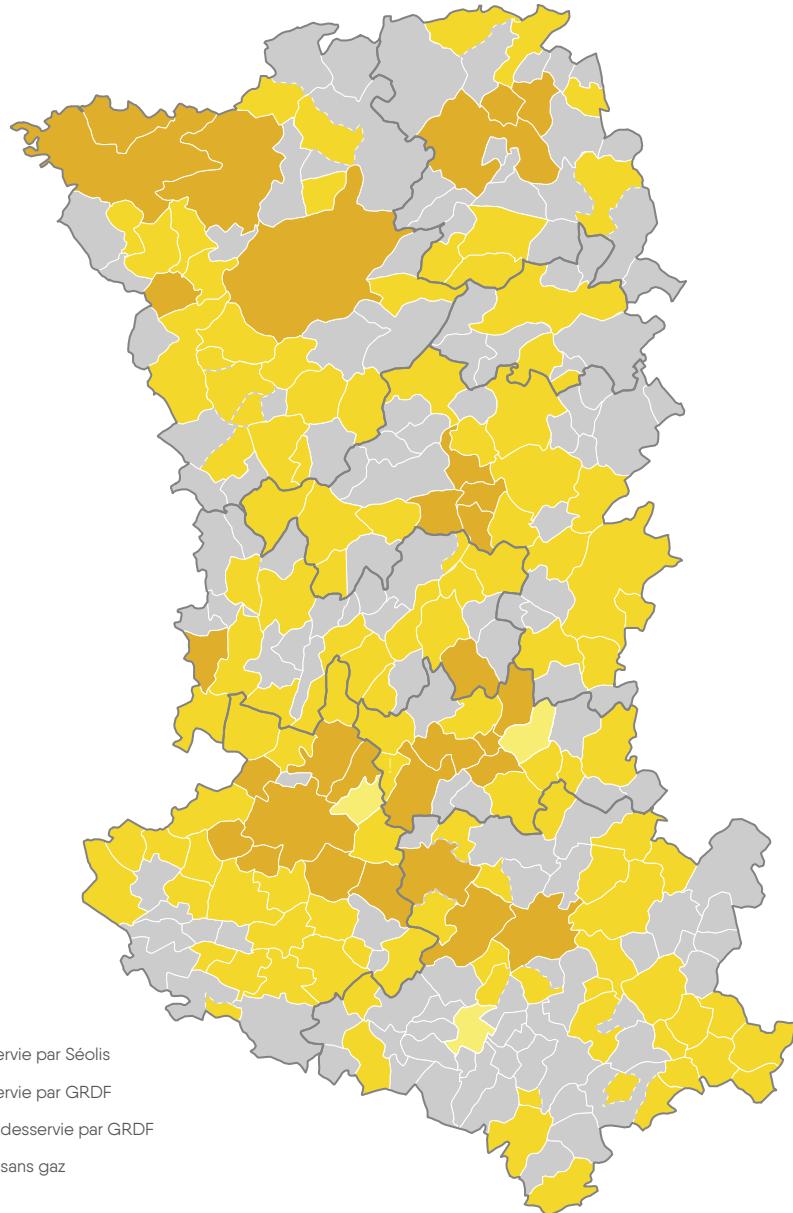
- 34 GWh acheminés
- 61 km de réseaux
- 1 694 points de consommation

*(4 communes desservies par GRDF ont transféré leurs compétences Gaz au SIEDS (Chauray, Exireuil, François, Brioux sur Boutonne))*

**Le SIEDS,  
autorité organisatrice  
du service public du gaz**

-  Autorité organisatrice SIEDS desservie par Séolis
-  Autorité organisatrice SIEDS desservie par GRDF
-  Autorité organisatrice communale desservie par GRDF
-  Autorité organisatrice communale sans gaz

Octobre 2020





---

**04**

---

**L'ORGANISATION  
ADMINISTRATIVE**

# UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

**Accompagner  
au mieux les collectivités  
membres et leurs élus  
est le souci majeur  
des services du SIEDS.**

Au quotidien, les élus peuvent faire appel aux équipes techniques et administratives du Syndicat. Les services du SIEDS, installés au 14 rue Notre-Dame à Niort comptent 27 agents placés

sous la direction d'un Directeur Général des Services (DGS).

Cet effectif se répartit par moitié entre les équipes techniques et administratives.

*(chiffres au 31/12/2020)*

## LES SERVICES



### DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



Le Directeur Général des Services du SIEDS, est accompagné dans ses fonctions par un Directeur Général Adjoint qui s'implique directement dans la gestion de dossiers relatifs au fonctionnement et/ou au développement du Syndicat.

#### POUR TOUTE QUESTION

concernant le secrétariat de la direction,  
vos convocations, compte-rendus de réunion :  
[direction@sieds.fr](mailto:direction@sieds.fr)

### SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES



**Le Service Affaires administratives** travaille en étroite collaboration avec les autres services. Ses compétences concernent plusieurs domaines, notamment :

- le fonctionnement de l'administration (préparation, organisation et suivi des assemblées)
- la gestion financière (notamment des programmes de travaux),
- la gestion du personnel,
- des fonctions transversales : (archivage, logistique, entretien des bâtiments).

#### POUR TOUTE QUESTION

concernant les frais de déplacement ou changement de situation (véhicule adresse, RIB...) :

[rhcompta@sieds.fr](mailto:rhcompta@sieds.fr)

Changement de coordonnées  
(adresse, téléphone, mail ...)

[info@sieds.fr](mailto:info@sieds.fr) ou via l'Espace Collectivité

# LES SERVICES

## SERVICE DES RELATIONS AUX COLLECTIVITÉS



Pour la partie travaux, le service accompagne les communes au quotidien sur des dossiers relatifs aux aides financières pour la réalisation des travaux.

### CONTACT UTILE

Pour vos questions relatives aux programmes d'aides au financement de travaux :  
[travaux@sieds.fr](mailto:travaux@sieds.fr)

Pour la partie SIGil : Système d'Information Géographique d'intérêt local. Le service accompagne les collectivités dans l'utilisation des applications du SIGil et du SIGil'urba.



### CONTACT UTILE

Pour vos questions relatives au SIGil :  
[sigil@sieds.fr](mailto:sigil@sieds.fr)  
Ce service s'occupe également de l'informatique.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Accompagne et assiste les membres sur les enjeux de :

- la rénovation des bâtiments publics
- la mise en œuvre des PCAET
- la mobilité durable

### CONTACT UTILE

[transitionenergetique@sieds.fr](mailto:transitionenergetique@sieds.fr)

## PÔLE CHARGÉS DE MISSION



Ce pôle regroupe des compétences sur laquelle la direction s'appuie pour des domaines spécifiques et pointus tels que :

**La Concession et son contrôle, la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE), la veille technologique, la stratégie du groupe et son développement et la protection des données..**

### POUR TOUTE QUESTION

concernant le :

- > groupement d'achat d'Énergie  
[achat.energie@sieds.fr](mailto:achat.energie@sieds.fr)
- > la protection des données, contacter le Délégué à la protection des données (DPO)  
[rgpd@sieds.fr](mailto:rgpd@sieds.fr)
- > le contrôle de concession  
[controle@sieds.fr](mailto:controle@sieds.fr)
- > innovation  
[innovation@sieds.fr](mailto:innovation@sieds.fr)

## LA COMMUNICATION



**Fonction transversale par excellence, la cellule communication a pour objectif de :**

- valoriser et accompagner les actions du SIEDS
- promouvoir l'image du SIEDS et des entreprises

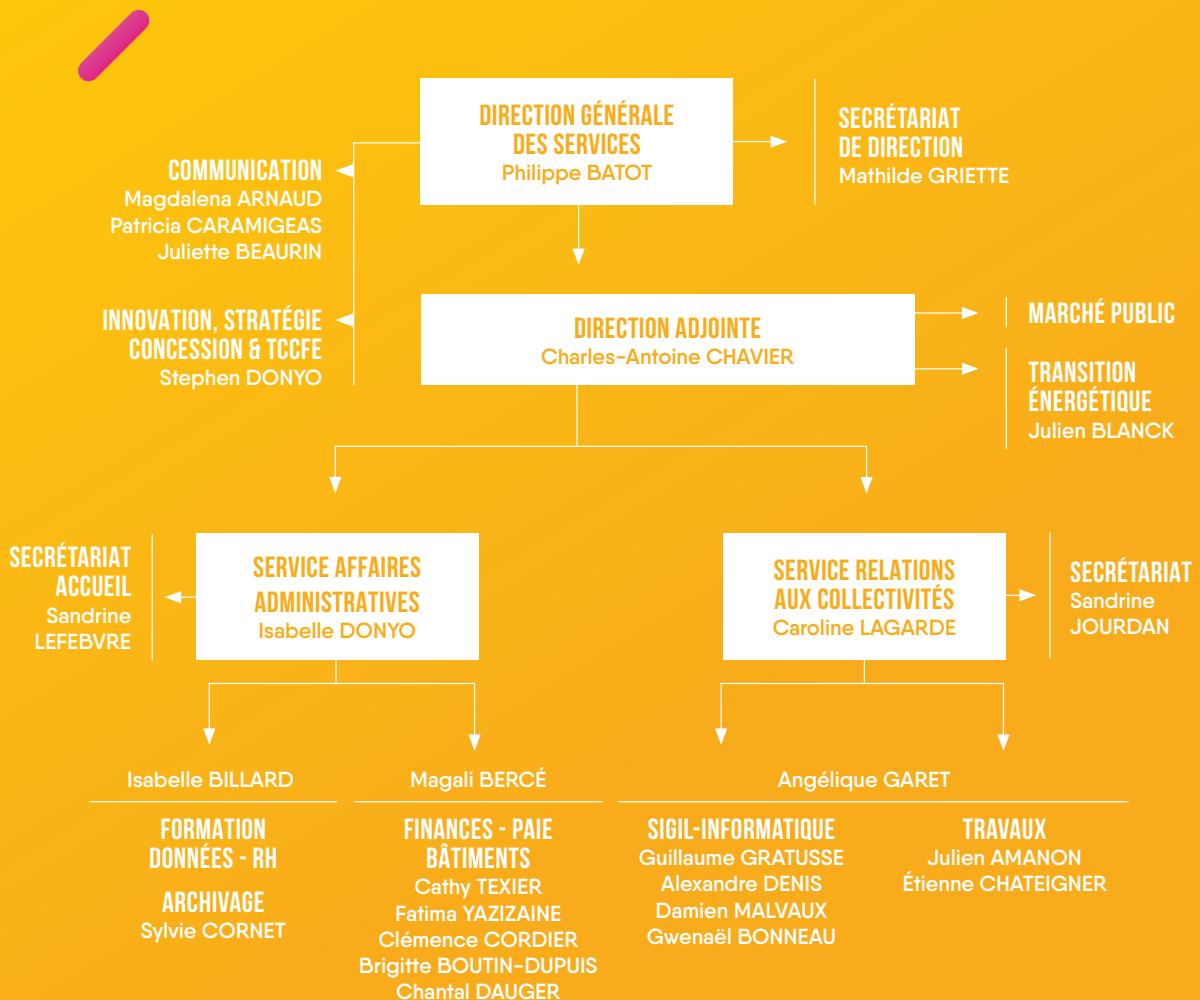
### POUR TOUTE QUESTION

concernant la communication, les animations scolaires, la revue de presse :  
[communication@sieds.fr](mailto:communication@sieds.fr)

# ORGANIGRAMME

ANNÉE 2020

# SIEDS



# LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le Comité Syndical a seul la compétence pour délibérer sur les orientations budgétaires, le budget primitif, le compte financier unique et les décisions modificatives.

## LES RECETTES PROVIENNENT ESSENTIELLEMENT DE :

### Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) :

La TCCFE est la principale ressource du SIEDS. Elle est à la charge des usagers. Indexée sur leur consommation d'énergie électrique, elle est prélevée sur la facture et collectée par les fournisseurs d'énergie. Elle est affectée au développement des réseaux.

### Subventions FACÉ :

Les ressources du Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification (FACÉ) sont alimentées par la contribution annuelle de gestionnaires de réseau de distribution, en fonction des kilowattheurs distribués en basse tension. Ce fonds permet l'aide au financement des travaux d'extension, de renforcement, de dissimulation des réseaux.

### Redevance de Concession :

Dans le cadre du cahier des charges de concession, les concessionnaires versent au SIEDS, propriétaire des réseaux, une redevance représentative de la contre valeur annuelle des investissements mis à disposition du concessionnaire.

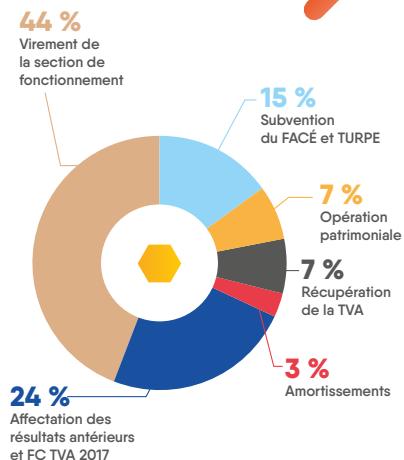
### Contribution des travaux de raccordement :

Contribution du gestionnaire de réseau au pétitionnaire (extension + branchement).

## D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

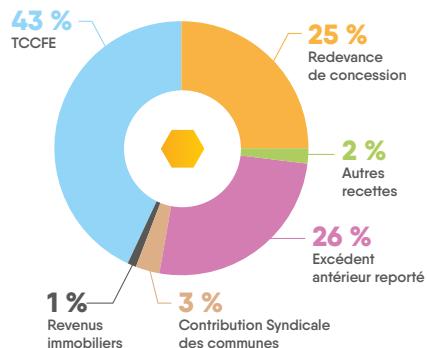
### RECETTES D'INVESTISSEMENT TOTAL :

22 609 963 €



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT TOTAL :

14 541 201 €



Chiffres au 31/12/2019

**RÈGLES DU BUDGET  
LES RÈGLES SONT  
LES MÊMES QUE  
DANS UNE COMMUNE.**

Débat d'orientations budgétaires 2 mois avant le vote du Budget Primitif.

**Vote du :**

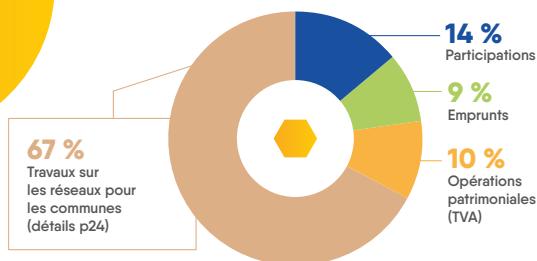
- Budget primitif avant le 15/04/N.
- Compte financier unique avant le 30/06/N.
- Décision(s) modificative(s) toute l'année selon les besoins.

Le SIEDS accompagne activement le développement de ses collectifs en les aidant dans le financement de leurs aménagements.

## OÙ VA L'ARGENT ?

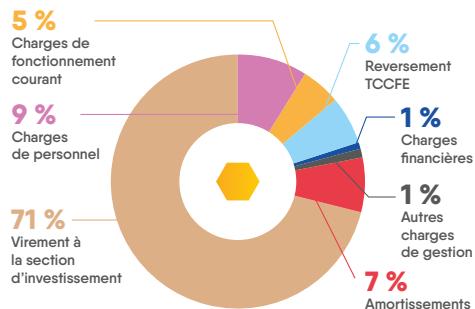
**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT TOTAL :**

**14 544 196 €**



**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT TOTAL :**

**14 060 467 €**



**LA BONNE INFO !**

Les travaux sur les réseaux représentent en moyenne chaque année près de 70 % du total des dépenses du SIEDS.

**L'AUTRE BONNE INFO !**

La participation financière des communes pour les investissements du SIEDS et de ses entreprises représente moins de 5 % du coût des travaux.

Chiffres au 31/12/2019



---

**05**

---

**LE MARCHÉ DE  
L'ÉLECTRICITÉ  
ET DU GAZ**

# LE MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

**Le marché français de l'électricité est longtemps resté hexagonal. EDF, alors en situation de monopole, vendait au-delà des frontières ses surplus de production. Avec la fin programmée des monopoles dans toute l'Europe et l'ouverture de tous les marchés nationaux, des opérateurs de toutes dimensions sont apparus aux côtés des « grands électriciens » privatisés.**

## LES COLLECTIVITÉS : PROPRIÉTAIRES DU RÉSEAU MOYENNE ET BASSE TENSION

En France, les collectivités (communes ou Syndicats d'énergie) sont les propriétaires des réseaux moyenne tension (HTA) et basse tension (BT) installés sur leur territoire (« biens du service public »). Elles en confient l'exploitation à un Gestionnaire de réseau (GRD) qui peut être ENEDIS (filiale GRD d'EDF) : c'est le cas dans la quasi-totalité des départements français à opérateur local comme GÉRÉDIS en Deux-Sèvres.

### Collectivités

- Propriétaires du réseau
- Autorité organisatrice du service public de l'électricité
  - Autorité concédante (ex : SIEDS)



### EN DEUX-SÈVRES, LE SIEDS EST LE PROPRIÉTAIRE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION SUR SON TERRITOIRE

Les principales missions du SIEDS consistent à construire des réseaux, produire, distribuer, organiser et à contrôler l'exercice de la compétence électricité que les communes du département lui ont confiée. Autorité organisatrice du service public de l'énergie sur son territoire, le SIEDS a confié la gestion de son réseau à GÉRÉDIS et à ENEDIS.

## LES PRODUCTEURS

Les producteurs d'électricité exploitent des centrales thermiques (nucléaires ou au fioul, au gaz naturel, au charbon) et des sources d'énergies renouvelables (centrales hydrauliques, éoliennes, panneaux photovoltaïques, etc.). Ils peuvent être situés n'importe où en Europe.

### EN DEUX-SÈVRES :

Le Groupe SIEDS dispose de ses propres producteurs d'énergies renouvelables : 3D ENERGIES et Séolis PROD.

**Producteurs**



## LES GESTIONNAIRES DE RÉSEAUX

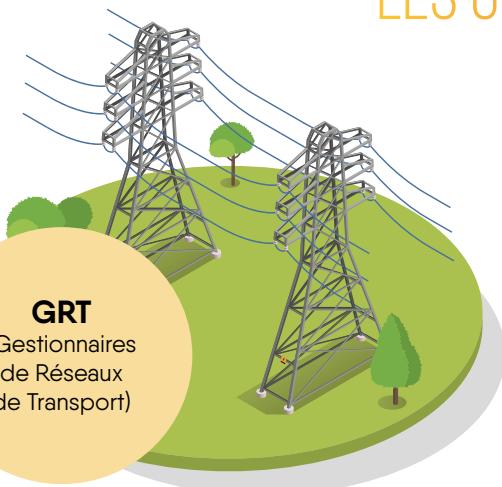
L'énergie est acheminée du lieu de production aux compteurs d'électricité par des **réseaux de transport** (GRT) et des **réseaux de distribution** (GRD).

### Le gestionnaire de Réseau de Transport (GRT)

RTE est le gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité français. Les réseaux de transport répartissent l'énergie sur l'ensemble du territoire sur les lignes à Très Haute Tension.

Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau Très Haute Tension.

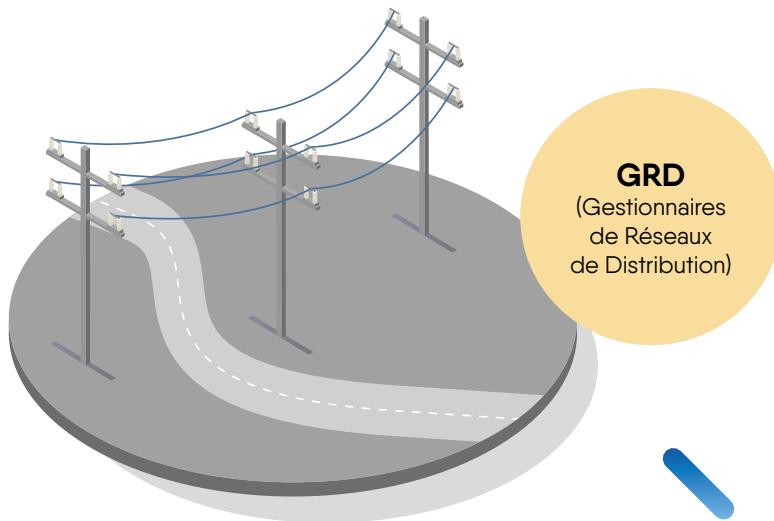
**GRT**  
(Gestionnaires  
de Réseaux  
de Transport)



### Les Gestionnaires de Réseaux de Distribution (GRD)

Les gestionnaires de réseaux de distribution ont pour mission d'acheminer l'électricité jusqu'au client final. Cette activité est organisée par zone géographique.

Sous le contrôle des communes (notamment via leurs Syndicats d'énergie), ces gestionnaires sont chargés de l'exploitation, de l'entretien et du développement des réseaux de distribution moyenne et Basse tension sur leur territoire de concession.



### GÉRÉDIS ASSURE PLUS DE 90 % DE LA DISTRIBUTION EN DEUX-SÈVRES

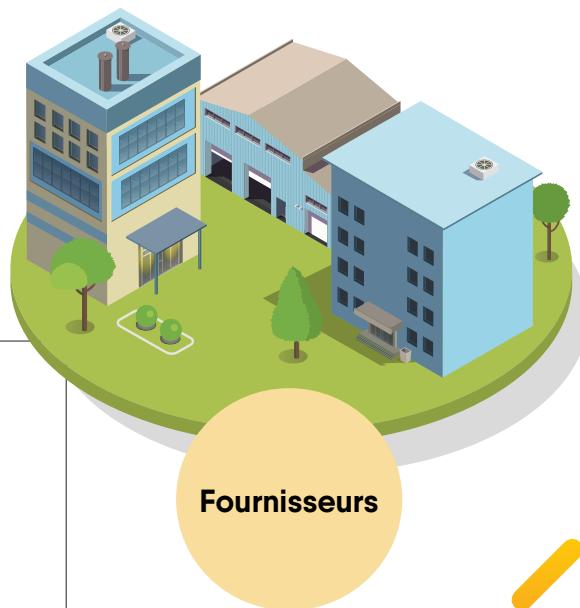
GÉRÉDIS et ENEDIS sont les gestionnaires de réseaux qui acheminent l'électricité en Deux-Sèvres. Ils sont chargés par le SIEDS, autorité concédante et propriétaire des réseaux, de la mission de service public de distribution de l'électricité sur son territoire. Ils exploitent, entretiennent et développent les réseaux qui leur sont confiés et sont garants de la continuité et de la qualité de l'énergie livrée. Cette mission est réalisée dans le cadre de contrats de concession de service public. Leur activité n'est pas soumise à la concurrence.

## LES FOURNISSEURS

Les fournisseurs d'énergie vendent « au détail » l'électricité, achetée au préalable aux producteurs (centrales nucléaires ou thermiques, sources d'énergies renouvelables...). C'est avec eux que l'on conclut un contrat de fourniture. Ce sont également les fournisseurs qui envoient les factures d'électricité. Leur activité est soumise pour partie à la concurrence.

### SÉOLIS EST LE FOURNISSEUR HISTORIQUE SUR LE TERRITOIRE DU SIEDS

SÉOLIS assure à ce titre la fourniture au tarif réglementé sur le territoire du SIEDS. Pour répondre à la demande sur le marché concurrentiel et hors département, SÉOLIS a créé en 2011 une filiale : SÉLIA.



**Fournisseurs**

### CRE

Commission  
de Régulation  
de l'Énergie



### LE MÉDIATEUR DE L'ÉNERGIE

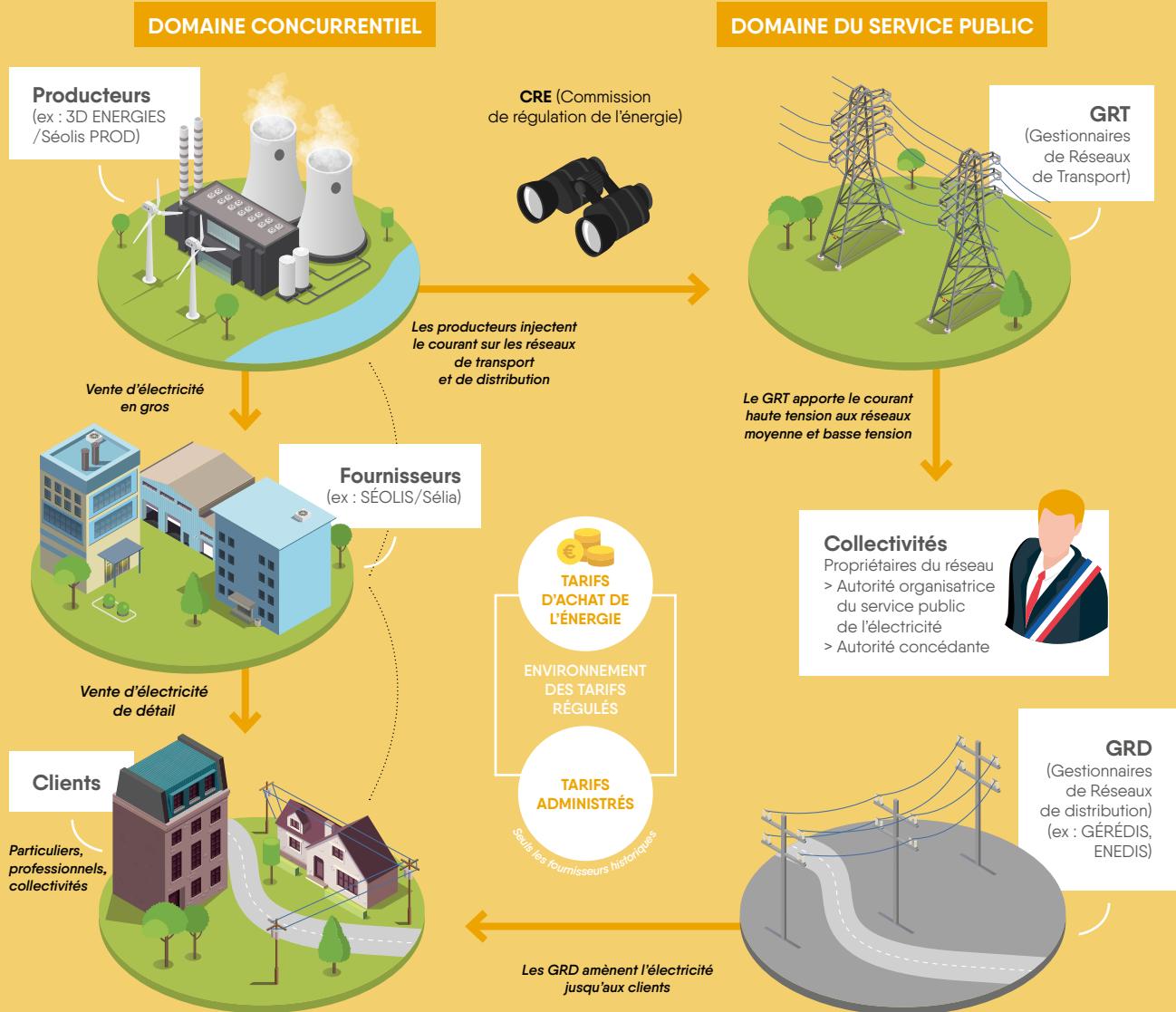
Le médiateur national de l'énergie est une autorité publique indépendante. Il a pour mission de proposer des solutions amiables aux litiges avec les entreprises du secteur de l'énergie et d'informer les consommateurs d'énergie sur leurs droits.

## LE RÉGULATEUR

**La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) est le régulateur national**

La CRE est une autorité administrative indépendante, chargée de veiller au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France. Elle est chargée de réguler les secteurs du transport et de la distribution de l'électricité, en veillant particulièrement à ce que les conditions d'accès aux réseaux d'électricité et de gaz naturel n'entravent pas le développement de la concurrence.

# LES ACTEURS DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ



# LE MARCHÉ DU GAZ

En France, le service public du gaz relève de plusieurs acteurs, institutionnels et sociétés privées. Il se décompose en 4 grands types d'activités : la production, le transport, la distribution, et la fourniture.

1

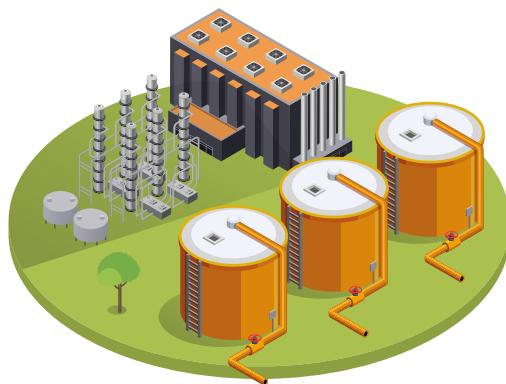
## IMPORTATION

**En France, le gaz naturel est importé à 98 %**

Le gaz est extrait à l'étranger (Russie, Algérie...). Cette activité relève du secteur concurrentiel.

Terminaux méthaniers qui permettent d'importer du gaz naturel liquéfié (GNL)

Interconnexions terrestres avec les pays adjacents



2

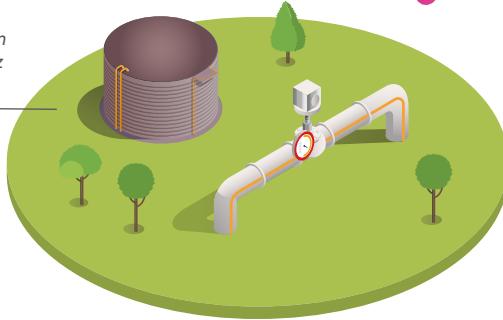
## STOCKAGE

**Les deux opérateurs de stockage en France sont :**  
> Storengy, filiale de GDF Suez  
> TIGF, filiale de TOTAL

3

## TRANSPORT

Production  
de Biogaz



### Il existe deux gestionnaires de réseaux de transport (GRT) de gaz naturel en France :

> GRTgaz, filiale de ENGIE

> TIGF, filiale de TOTAL

En Deux-Sèvres : c'est GRT gaz, filiale de ENGIE qui opère sur le territoire.

Le transport de gaz naturel s'effectue grâce à de grands gazoducs.

GRT Gaz assure le transport, la surveillance et l'entretien des canalisations. Il a en charge la conception, la construction, l'exploitation et le développement des réseaux pour le transport du gaz naturel jusqu'aux réseaux de distribution. Cette activité relève du secteur régulé.

4

## DISTRIBUTION

**Les réseaux de distribution sont la propriété des communes.**

En Deux-Sèvres :

il y a 2 gestionnaires de réseau :

> SÉOLIS, filiale du SIEDS ;

> GRDF, filiale d'ENGIE.

Les réseaux de distribution sont la propriété des Collectivités (communes ou Syndicats d'énergie).

En Deux-Sèvres, le SIEDS est l'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz pour le compte des collectivités adhérentes qui ont souhaité lui déléguer cette compétence optionnelle.

Toute nouvelle desserte en gaz de communes non desservies entre désormais dans le champ de la concurrence.

Entreprises

Communes



5

## LA FOURNITURE

### Vente de gaz

Il s'agit de la vente de gaz aux clients finaux (entreprises, particuliers...).

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, le secteur de la fourniture de gaz est totalement ouvert à la concurrence.



---

**06**

---

**LE GROUPE SIEDS  
PRÈS D'UN SIÈCLE  
D'HISTOIRE**

# L'HISTOIRE DU GROUPE SIEDS

## Début du XX<sup>e</sup> siècle

### Édification des premiers réseaux électriques

Elle est confiée à des entreprises privées, qui, pour des raisons de rentabilité, font passer l'équipement des zones urbaines avant celui des zones rurales. Les principales villes du département sont équipées en priorité : Niort, Parthenay, Bressuire et Thouars.

## 1923 Création du SIEDS

Les communes rurales décident de mettre en commun des moyens (humains, techniques et financiers) pour accélérer l'équipement électrique des campagnes. Elles créent à cet effet le Syndicat Intercommunal d'Électricité (aujourd'hui : d'Énergie) des Deux-Sèvres. Le SIEDS voit le jour le 10 décembre 1923, il est l'autorité organisatrice chargée de gérer la distribution d'électricité pour les communes adhérentes.

## 1927 Création de la Régie du SIEDS

Pour assurer les missions techniques confiées par les communes, le SIEDS crée une régie (les régies sont des entreprises à capitaux totalement publics). À l'échelon départemental, la « Régie du SIEDS » prend en charge à la fois la gestion des réseaux (entretien et extension) et la fourniture (c'est-à-dire la vente) de l'électricité. Le Syndicat a donc choisi d'exercer directement ses attributions. À cette fin, le SIEDS édicte unilatéralement un règlement de service qui s'impose à sa régie.

## 1946 Lois sur la nationalisation de l'électricité (EDF)

Avant-guerre, la gestion des réseaux et la vente d'électricité étaient assurées en France par un millier d'entreprises privées. Les lois de nationalisation de 1946 ont rassemblé ces acteurs en un seul grand « électricien national », EDF, qui bénéficie d'un monopole de distribution quasi-total.



À côté de ce géant, les petites structures publiques qui existaient avant les lois de nationalisation (dont la Régie du SIEDS) se partagent le reste, soit 5 % du marché national.

### **1990 - 2000** Concurrence sur les marchés de l'énergie

Sous l'impulsion de l'Union Européenne, les gouvernements des états membres introduisent la concurrence sur les marchés de l'énergie, par étapes successives jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2007. Tous les anciens opérateurs (EDF comme la Régie du SIEDS) doivent se préparer à séparer les activités de Gestion des Réseaux de Distribution (GRD) qui restent un service public, de l'activité de fourniture, qui entre totalement dans le domaine de la concurrence.

### **1999** Création du SIGil

Le SIEDS met en place la compétence facultative Système d'Information Géographique d'intérêt local (SIGil).

### **2003** Le SIEDS s'engage dans la transition énergétique

- Le SIEDS met en place la compétence facultative Gaz.
- Les élus décident de s'engager dans le développement des énergies renouvelables pour que le SIEDS soit un acteur fort de la transition énergétique sur son territoire.

### **2007** Création de 3D Énergies

Le SIEDS crée la Régie 3D ENERGIES, pour exploiter les premiers parcs éoliens du SIEDS et développer les opérations de Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE) et d'Énergies Renouvelables (EnR).

### **2008** Création de GÉRÉDIS DEUX-SÈVRES

Pour s'adapter aux modifications liées à l'ouverture du marché, le SIEDS fait évoluer le statut de son entreprise de distribution : la Régie du SIEDS disparaît, remplacée par une société d'économie mixte : SÉOLIS. Le SIEDS abandonne donc la gestion directe, au profit d'une gestion déléguée du service public de la distribution d'électricité. SÉOLIS crée la structure de Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD) dénommée GÉRÉDIS DEUX-SÈVRES.

### **2010** Introduction de la loi NOMÉ

La loi NOMÉ (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité) du 7/12/2010 constitue une nouvelle étape de l'ouverture des marchés de l'électricité à la concurrence.

### **2011** Création de SÉLIA

SÉOLIS crée SÉLIA pour répondre à l'ouverture des marchés règlementés en dehors du territoire historique (Deux-Sèvres).

### **2012** Création de Séolis PROD et de la SAEML 3D Énergies

- Séolis PROD a été créée pour étendre le bouquet énergétique au photovoltaïque, à l'hydraulique et à la méthanisation.
- La SAEML 3D Énergies a été créée pour poursuivre le développement éolien sur et en dehors du territoire du SIEDS.

### **2013** 90 ans du SIEDS

Le 10 décembre, le SIEDS fête ses 90 ans et se dote d'une nouvelle identité visuelle.

### **2019** Plusieurs communes transfèrent leur compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité au SIEDS

Les communes de Sauzé-Vaussais, La Crèche et Thouars ont transféré par délibération, la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité qu'elles avaient pour la partie du territoire où ENEDIS est le gestionnaire de réseau (souvent en cœur de bourg de la commune).

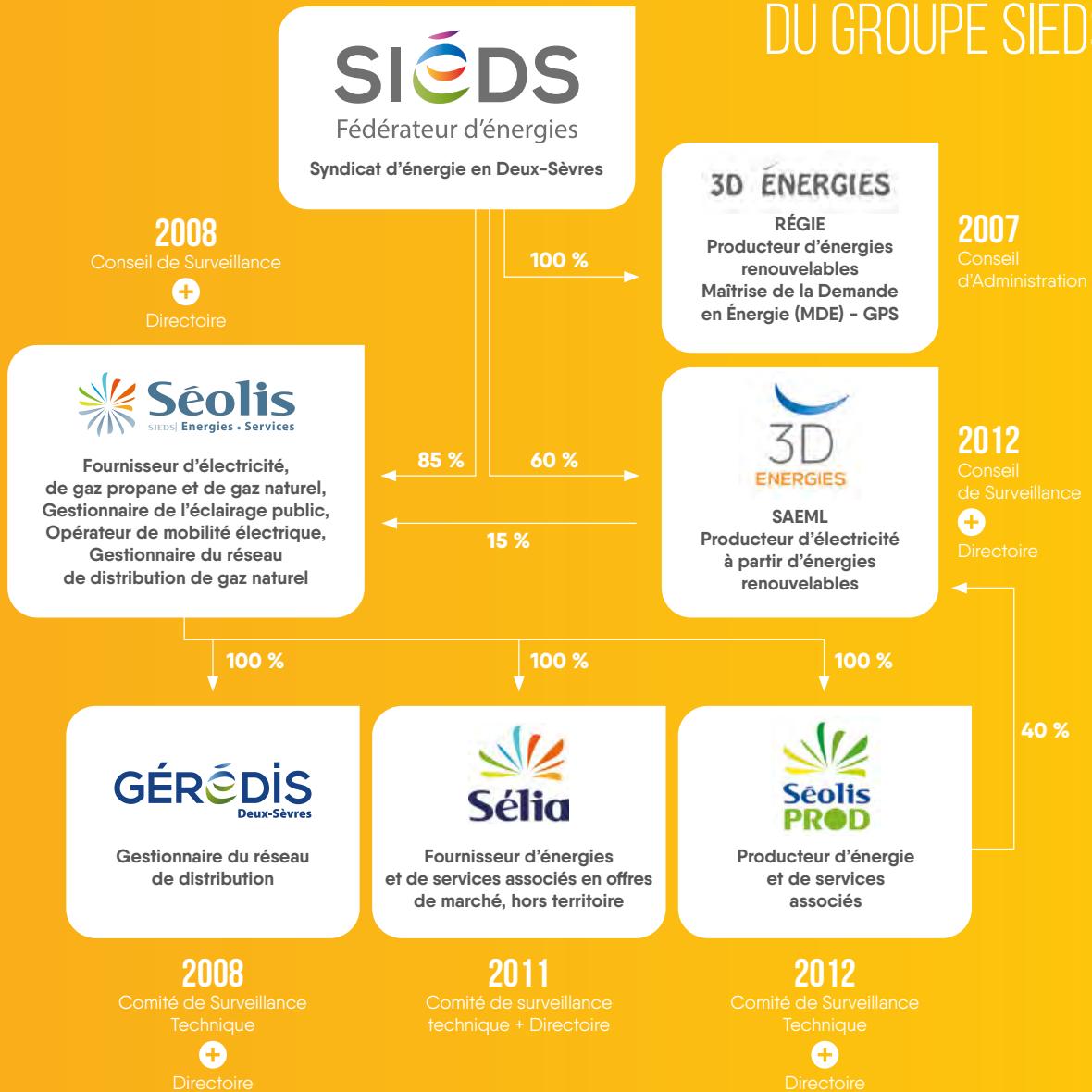
### **2019 - 2020** Changement des statuts du SIEDS

Depuis sa date de création, le SIEDS se définit comme un syndicat intercommunal. En 2019, le SIEDS change de statut pour devenir un syndicat mixte fermé : sa structure ne regroupe plus seulement les communes, mais également les intercommunalités.

1923

Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI)

# LES ENTREPRISES DU GROUPE SIEDS



# LES ENTREPRISES DU GROUPE SIEDS



## FOURNISSEUR D'ÉNERGIES ET DE SERVICES

**SÉOLIS est le fournisseur d'énergies historique en Deux-Sèvres.**

**Conscient de son rôle d'acteur économique et social, SÉOLIS s'appuie sur des valeurs profondes qui animent l'entreprise depuis l'origine, et s'engage vis-à-vis de ses collaborateurs, de ses clients, habitants et citoyens, de ses fournisseurs, de la collectivité et de son territoire. SÉLIA, filiale de SÉOLIS, est aussi fournisseur d'électricité et de gaz en dehors du territoire historique. Entreprise éco-responsable, SÉOLIS a choisi de diversifier ses activités en s'engageant dans la mobilité électrique et en développant les énergies propres via sa filiale Séolis PROD.**

### FORME JURIDIQUE

Société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) dont le capital est détenu à 85 % par le SIEDS et à 15 % par la SAEML 3D ENERGIES.

### CAPITAL SOCIAL

72 116 000 €

### ACTIVITÉS

- Fournisseur d'électricité, de gaz propane et de gaz naturel et de services associés
- Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel
- Gestionnaire de l'éclairage public
- Opérateur de mobilité électrique

### GOVERNANCE

Directoire et Conseil de Surveillance

SÉOLIS est administrée par :

### DIRECTOIRE

- **Un Directoire** de 2 à 5 membres nommés par le Conseil de Surveillance. Le Directoire a tout pouvoir pour gérer le patrimoine social de la société et pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans les seules limites de ses missions. Président : Philippe DUTRUC
- **LE CONSEIL DE SURVEILLANCE** composé de 8 membres nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires. Il exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire.

Membres du Conseil de Surveillance

- M. Roland MOTARD, Président
- M. Daniel JOLLIT, Vice-président
- Mme Frédérique BINET,
- M. Dominique BROUARD,
- M. Régis GUILLOTEAU,
- M. Philippe MOUILLER,
- M. Michel PAILLEY.

### DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur Général : Akhobi SITOU



## IMPLANTATIONS

### 📍 **Siège social**

336 avenue de Paris – CS 98536  
79025 NIORT Cedex  
Téléphone : 05 49 09 91 00

### 1 **Agence de THOUARS**

2 rue du Général Lescure  
Sainte-Radegonde  
79100 THOUARS

### 2 **Agence de BRESSUIRE**

92 route de Riparfond  
79300 BRESSUIRE

### 3 **Agence de PARTHENAY**

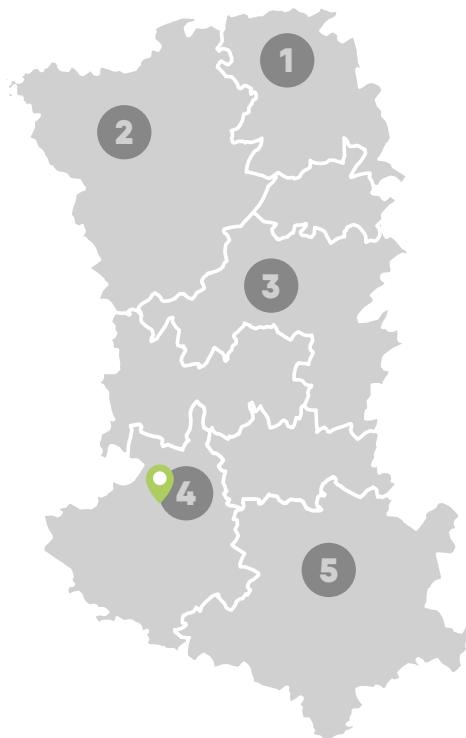
13 route de Thouars  
79200 CHÂTILLON-SUR-THOUET

### 4 **Agence de NIORT**

14 rue Joule – 79000 NIORT

### 5 **Agence de MELLE**

28 route de Saintes  
79500 MELLE



[www.seolis.net](http://www.seolis.net)

## CHIFFRES-CLÉS À FIN 2019

- 5 agences commerciales de proximité en Deux-Sèvres
- 159 000 contrats de fourniture d'électricité
- 1 600 contrats de fourniture de gaz
- 160 centrales photovoltaïques réparties sur 22 départements
- 117 GWh d'énergie d'origine renouvelable produite
- 72 km de réseaux de gaz (naturel et propane)
- 23 500 points lumineux gérés
- Réseau de 110 bornes électriques installées
- 174 agents

## SES MISSIONS

### Les activités historiques :

- Fournir les énergies aux tarifs réglementés
- Fournir les services supports (finance, ressources humaines, systèmes d'informations, juridique, communication...) à ses filiales.

### Les autres activités :

- Construire et maintenir les équipements et installations d'éclairage public (communes sous contrat)
- Construire et exploiter les réseaux de gaz propane ou naturel
- Fournir le gaz propane et le gaz naturel
- Installer et maintenir le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques AlterBase en Deux-Sèvres
- Valoriser les Certificats d'économies d'énergie (CEE) auprès des communes réalisant des travaux d'amélioration de l'habitat.





# GESTIONNAIRE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION EN DEUX-SÈVRES

**GÉRÉDIS Deux-Sèvres est le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité concédé par le SIEDS.**

**Ses responsabilités s'étendent de l'exploitation et de la maintenance des réseaux, à leur développement sur son territoire. Performance au service de l'intérêt général, contribution au développement local, traitement équitable des territoires et des consommateurs, respect de l'environnement sont les engagements de service public qui guident les actions de GÉRÉDIS.**

## FORME JURIDIQUE

Société par Actions Simplifiée (SAS), filiale à 100 % de SÉOLIS.

## CAPITAL SOCIAL

35 550 000 €

## ACTIVITÉS

- Gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité : exploitation, maintenance et développement du réseau de distribution sur son territoire
- Prestations d'exploitation matérielle du réseau de gaz naturel



## GOUVERNANCE

Directoire et Comité  
de Surveillance Technique

GÉRÉDIS est administrée par :

## DIRECTOIRE

- Le Directoire de 2 à 3 membres nommés par l'associé unique : le Président du Directoire, le Directeur Général et un membre. Il a tout pouvoir pour gérer le patrimoine social de la société et pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans les seules limites de ses missions. Président : Jean REDIEN

- **LE COMITÉ DE SURVEILLANCE TECHNIQUE** composé de 4 membres maximum nommés par l'Associé Unique. Il est consulté sur les décisions-clés prises par le Directoire (budget, plan d'investissement, conventions réglementées conclues avec SÉOLIS...)

Membres du Comité  
de Surveillance Technique

- M. Régis GUILLOTEAU, Président
- Mme Frédérique BINET,
- M. Michel PAILLEY.

## DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur Général :  
Sébastien GUINET

## CHIFFRES-CLÉS À FIN 2019

- Plus de 158 000 points de livraison
- 8 535 km de réseau HT
- 5 600 km de réseau BT
- 15 postes sources HTB/HTA
- 9 122 postes de transformation HTA/BT
- 193 agents

## IMPLANTATION

Siège social :

17 rue des Herbillaux - CS 18840  
79028 NIORT Cedex  
[www.geredis.fr](http://www.geredis.fr)

## SES MISSIONS

GÉRÉDIS DEUX-SÈVRES est le gestionnaire de réseau de distribution d'électricité concédé par le SIEDS. Ses compétences sont exercées sous la forme d'un contrat de concession.

Chargé d'une mission de service public, GÉRÉDIS exerce ses responsabilités au bénéfice de tous les utilisateurs. Il assure la sécurité, la fiabilité et l'efficacité du réseau de distribution, et garantit que les conditions d'accès au réseau sont objectives, transparentes et non-discriminatoires.

Les missions d'exploitation, d'entretien et de développement du réseau de distribution sont réalisées dans le but de garantir la qualité de l'alimentation en électricité et l'accès au réseau :

- Assurer le raccordement et l'accès au réseau à tous les clients (nouvelle maison, nouveau parc éolien, nouvelle usine...)
- Exploiter et entretenir le réseau
- Développer le réseau : renouvellement, renforcement, extension
- Gérer les contrats d'accès au réseau
- Assurer la pose, la relève et l'entretien des compteurs ainsi que leur renouvellement.





## FOURNISSEUR D'ÉNERGIES MARCHÉ CONCURRENTIEL ET HORS DÉPARTEMENT

### FORME JURIDIQUE

Société par Actions Simplifiée (SAS), filiale à 100 % de SÉOLIS

### CAPITAL SOCIAL

350 000 €

### ACTIVITÉ

Afin de pouvoir vendre des énergies en dehors du territoire historique du SIEDS, SÉOLIS a créé en 2012 une filiale de commercialisation nommée SÉLIA. SÉLIA bénéficie de toute l'expérience technique et commerciale de SÉOLIS afin de vendre ses énergies, électricité et gaz, en offres de marché sans contrainte de territoire.

### IMPLANTATION

336 avenue de Paris  
CS 78650  
79026 NIORT Cedex

### GOUVERNANCE

Présidence, Direction Générale et Comité de surveillance technique. SÉLIA est administrée par :

- Le Président et le Directeur Général, désignés par l'associé unique, et ayant en charge la gestion de la société

### PRÉSIDENT

Philippe DUTRUC

- **LE COMITÉ DE SURVEILLANCE**, organe consultatif composé de 3 membres nommés par l'Associé unique.

### Membres du Comité de Surveillance

- M. Daniel JOLLIT, Président
- M. Dominique BROUARD,
- M. Philippe MOUILLER.

### DIRECTION GÉNÉRALE

Akhobi SITOU



## PRODUCTEUR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

### FORME JURIDIQUE

Société par Actions Simplifiée (SAS), filiale à 100 % de SÉOLIS

### CAPITAL SOCIAL

18 000 000 €

### ACTIVITÉ

En 2012, SÉOLIS a créé Séolis PROD, producteur d'énergies renouvelables, pour étendre le bouquet énergétique du Groupe au photovoltaïque, à l'hydraulique et à la méthanisation.

### IMPLANTATION

336 avenue de Paris  
79000 NIORT

### GOUVERNANCE

Directoire et Comité de surveillance. Séolis PROD est administré par :

- **LE DIRECTOIRE** de 2 membres minimum, dont le Président et le Directeur Général, nommés par l'Associé unique.

### DIRECTOIRE

Philippe DUTRUC

- **LE COMITÉ DE SURVEILLANCE**, organe consultatif composé de 3 membres nommés par l'Associé unique.

### Membres du Comité de Surveillance

- M. Dominique MEEN, Président
- M. Claude BOISSON,
- M. Pierre-Emmanuel DESSEVRES.

### DIRECTION GÉNÉRALE

Akhobi SITOU



## FORME JURIDIQUE

Société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) à Directoire et Conseil de Surveillance

## CAPITAL SOCIAL

31 433 680 €

## ACTIVITÉ

Production d'électricité à partir des énergies renouvelables  
La SAEML 3D ENERGIES a été créée en 2012 par le SIEDS afin de prolonger l'action de la régie en terme d'énergies renouvelables, de participer au capital de SÉOLIS et de permettre le financement de ces activités. La SAEML 3D ENERGIES exploite actuellement 7 parcs éoliens répartis en Deux-Sèvres, dans le Tarn et les Ardennes, pour une puissance installée de 55,95 MW.

## IMPLANTATION

336 avenue de Paris  
79000 NIORT

La Régie et la SAEML 3D ENERGIES exploitent aujourd'hui plus de 98 MW et s'inscrivent dans une démarche forte de développement des énergies renouvelables sur les territoires.

## GOUVERNANCE

Directoire et Conseil de surveillance.  
3D ENERGIES est administrée par :

### • LE DIRECTOIRE

de 5 membres maximum, dont le Président et le Directeur Général, nommés par le Conseil de Surveillance.

## DIRECTOIRE

Président : Akhobi SITOU

### • LE CONSEIL DE SURVEILLANCE,

composé de 4 membres nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires. Il exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire.

### Membres du Conseil de Surveillance

- M. Pierre-Emmanuel DESSEVRES, Président
- M. Claude BOISSON, Vice-président
- M. Dominique MEEN.

## DIRECTION GÉNÉRALE

Rémy VIAUD

## 3D ENERGIES

## FORME JURIDIQUE

Régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière

## DOTATIONS DU SIEDS :

8 000 000 €

## ACTIVITÉ

Production d'électricité à partir des énergies renouvelables  
La régie 3D ENERGIES a été créée par le SIEDS en 2007 pour répondre à 2 objectifs, développer la production d'électricité à partir de sources d'origine renouvelable, et promouvoir et encourager les actions dans le domaine de la maîtrise de la demande en énergie.

La Régie 3D ENERGIES exploite actuellement :

- 4 parcs éoliens en Deux-Sèvres pour une puissance installée de 42,4 MW ;
- 1 unité de valorisation du biogaz sur le centre d'enfouissement technique du SMITED,

situé sur la commune de la Loge à Coulonges-Thouarsais, d'une puissance installée de de 320 kW ;

- 1 centrale photovoltaïque sur centre de tri du SMC à Sainte Eanne, d'une puissance installée de 87kWc.

## IMPLANTATION

336 avenue de Paris  
79000 NIORT

## CONSEIL D'ADMINISTRATION GOUVERNANCE

Conseil d'Administration  
La Régie 3D ENERGIES est dirigée par un conseil d'administration de 3 membres.

### Membres du Conseil d'administration

- M. Alain GABILLY, Président
- Mme Claire PAULIC, Vice-présidente
- M. Jacques BILLY.

## DIRECTION

Géraldine GADREAU

# GLOSSAIRE

**ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

**AMF** : Association des Maires de France

**AODE** : Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie électrique

**ARTÉE** : Agence Régionale pour les Travaux d'Économie d'Énergie

**ATEE** : Association Technique Énergie Environnement

**BT** : Basse Tension (230 – 400 V Mono ou Triphasé)

**BS** : Bureau Syndical

**CCSPL** : Commission Consultative des Services Publics Locaux

**CEE** : Certificat d'Économie d'Énergie

**CGCT** : Code Général des Collectivités Territoriales

**CONCESSION** : Type de contrat de délégation de service public qui fixe les droits et obligations du concessionnaire relatifs aux conditions techniques, financières et commerciales et d'exploitation des ouvrages. La concession désigne le territoire sur lequel ce contrat s'exerce.

**CTE** : Conseil de territoire de l'énergie

**CNIL** : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

**CPL** : Courants Porteurs en Ligne

**CRE** : Commission de Régulation de l'Énergie

**CRER** : Centre régional des énergies renouvelables

**CS** : Comité Syndical

**CTER** : Commission Travaux Environnement Réseau

**CU** : Certificat d'Urbanisation

**DICT** : Déclaration d'intention de commencement des travaux

**DMA** : Départ mal alimenté

**DP** : Déclaration préalable

**DSP** : Délégation de Service Public. Contrat passé par une personne morale de droit public qui confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire dont la rémunération est liée aux résultats de l'exploitation du service.  
> Il revêt plusieurs formes dont la concession de service public

**DT** : Déclaration travaux

**EDF** : Électricité De France

**EnR** : Énergies Renouvelables

**EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale

**ENEDIS** : Anciennement ERDF (gestionnaire de réseau)

**FAcé** : Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification

**FNCCR** : Fédération nationale des collectivités concédantes et des régions

**GIGA WATT HEURE** : 1 million de KWh, unité d'énergie électrique

**GPS** : Positionnement géographique de précision centimétrique

**GRD** : Gestionnaires de Réseaux de Distribution

**GRT** : Gestion de Réseau de Transport

**HQE** : Haute qualité environnementale

**HTA** : Haute tension A, c'est-à-dire moyenne tension (20 – 54 KV)

**HTB** : Haute tension B, c'est-à-dire très haute tension (54 – 220 KV)

**IRVE** : Infrastructure de recharge pour véhicule électrique

**KV** : Kilovolt

**KVA** : Puissance apparente (puissance proposée aux particuliers).

**kW** : Kilowatt Puissance active (indiquée généralement sur les appareils ménagers).

**kWh** : Kilowattheure

**Loi SRU** : Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains

**Loi UH** : Loi urbanisme et habitat

**Loi NOMÉ** : Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité

**Loi NOTRe** : Loi relative à la nouvelle organisation territoriale de la République

**LED** : Light-emitting diode = DEL : diode électroluminescente

**LUX** : Unité de mesure de l'éclairage lumineux

**MAPA** : Marché à procédure adaptée, procédure simplifiée pour les achats publics

**MDE** : Maîtrise de la Demande d'Énergie

**MO** : Maître d'ouvrage : personne morale ou organisme pour le compte de qui sont réalisés des travaux.

**MOE** : Maître d'œuvre : personne chargée du suivi de la réalisation d'un ouvrage pour le compte d'un maître d'ouvrage

**ODD** : Objectifs du Développement Durable

**Opérateur** : Entreprise qui exploite un réseau.

**PC** : Permis de Construire

**PCAET** : Plan Climat Air Énergies Territoire

**PCRS** : Plan de Corps de Rue Simplifié

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme

**PLUI** : Plan local d'urbanisme intercommunal

**POS** : Plan d'occupation des sols

**RSO** : Responsabilité Sociétale des Organisations

**RTE** : Réseau transport électricité

**SAEML** : Société Anonyme d'Économie Mixte Locale

**SAS** : Société par Actions simplifiée

**SECTEUR REGULE** : Les secteurs du transport et de la distribution d'électricité et de gaz naturel sont régulés par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)

**SIEDS** : Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres

**SIG** : Système d'Information Géographique

**SIGil** : Système d'Information Géographique d'Intérêt Local

**Tarifs régulés** : Tarifs définis par les pouvoirs publics sur proposition de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)

**TCCFE** : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité

**TEPCV** : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

**THT** : Très haute tension

**TPN** : Tarif de Première Nécessité

**TRV** : Tarif Réglementé de Vente (prix fixés par les pouvoirs publics pour le gaz et l'électricité)

**TURPE** : Tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité

**W** : Watt

**Wh** : Wattheure

SYMBOLE	NOM DU SYMBOLE	GRANDEUR PHYSIQUE
A	Ampère	Intensité
V	Volt	Tension
W	Watt	Puissance
Ω	Ohm	Résistance
KWh	Kilowattheure	Consommation électrique

33

COMMUNES  
MEMBRES

## TERRITOIRE D'ÉNERGIE DU BOCAGE BRESSUIRAIS

### REPRÉSENTANTS DES COMMUNES

COMMUNES	REPRÉSENTANT TITULAIRE	REPRÉSENTANT SUPPLÉANT
Absie (L')	M. François DEBORDES	M. Christophe MIMAUT
Argentonnay	M. Sébastien LAVILLONNIÈRE	M. Jacky MEUNIER
Boismé	M. Ronan CESBRON	M. Patrice GAUTHIER
Bressuire	M. Yannick CHARRIER	M. Jean-François MOREAU
Bréignolles	M. Christophe GUÉRY	Mme Audrey HUYGHE
Cerizay	M. Johnny BROSSEAU	M. Jean-Pierre BODIN
Chanteloup	M. Dominique TRICOT	M. Franck MORIN
Chapelle-St-Laurent (La)	M. Jean-Paul CHATELLIER	M. Dominique BODIN
Chiché	M. Jean-Marie GROLLEAU	M. François MARY
Cirières	M. Dominique ROTUREAU	M. Baptiste DELHOMME
Clessé	Mme Christine SOULARD	M. Jean-Marie BIRTEGUE
Combrand	M. Hubert RABIN	Mme Anne-Marie REVEAU
Courlay	M. Pascal FUZEAU	M. Guy GUILLOTEAU
Faye l'Abbesse	Mme Dominique REGNIER	M. Mathieu SAUVAGEAU
Forêt-sur-Sèvre (La)	M. Yvon ABELARD	M. Guy BREMAUD
Geay	Mme Annie ROTUREAU	M. Michel BROSSILLON
Genneton	Mme Anita BERTHELOT	Mme Nelly QUANTIN
Largeasse	M. Dominique BAUDOUIN	M. David JARRY
Mauléon	M. Nicolas FERCHAUD	M. Michel-Pierre DUBOIS
Moncoutant-sur-Sèvre	M. Philippe MOUILLER	M. Christian BILHEU
Montravers	Mme Stéphanie TRAPU	M. Pierre VIAUD
Neuville Bouin	M. Jean-Marie BROSSARD	M. Gérard CADET
Nueil-les-Aubiers	M. Serge BOUJU	M. Michel CHARTIE
Petite Boissière (La)	M. Franck AUDUREAU	Mme Sylvie GUITTON
Pin (Le)	M. Philippe AUDUREAU	M. Dominique REGNIER
St Amand-sur-Sèvre	M. Benjamin HUVELIN	M. André BOISSONNOT
St André-sur-Sèvre	M. Dany GRELLIER	M. Laurent PETIT
St Aubin-du-Plain	Mme Nicole COTILLON	M. Patrick PASTUREAU
St Paul-en-Gâtine	M. Yannick VERDON	M. Jean-François DAHAI
St Pierre-des-Echaubrognes	M. François PAILLAT	M. Nicolas ONILLON
St Maurice-Étisson	M. Pascal LAGOGUÉE	M. Jacques COPPET
Trayes	M. Jean-Pierre FREROT	M. Bernard CARTIER
Voulmentin	M. Jany BOISSONOT	M. Fabrice ARNAUD

### REPRÉSENTANTS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

M. Pierre BUREAU  
Mme Emmanuelle HERBRETEAU  
Mme Marie JARRY  
M. Jean-Louis LOGEAIS

M. François MARY  
M. Stéphane NIORT  
Mme Claire PAULIC



## TERRITOIRE D'ÉNERGIE D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS

### REPRÉSENTANTS DES COMMUNES

COMMUNES	REPRÉSENTANTS TITULAIRES	REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS
Aiffres	M. Bernard GUESDON	M. Gwénaél LE GUILLOU
Amuré	Mme Francette HERAULT	M. Marcel MOINARD
Arçais	M. Christian GRONDEIN	Mme Catherine DUBOIS
Beauvoir-sur-Niort	Mme Séverine VACHON	M. Dominique BERGER
Bessines	M. Dimitri SAUVAGE	Mme Alice ARDY
Brûlain	M. Xavier RUDEWICZ	M. Alain LECOINTE
Chauray	M. Patrice BARRE	Mme Sandrine VOLLE
Coulon	M. Fabrice BERJONNEAU	M. François SABOURIN
Doeuil-sur-le-Mignon	Mme Nadia GRELIER	M. Thierry COUTON
Echiré	M. Mathieu POUGNAND	M. Daniel FONTENEAU
Epannes	M. Pierrick QUEMENER	M. Bernard FREMENTEAU
Fors	M. Hervé SABOURIN	M. Claude GIRARD
Foye Monjault (La)	M. Fabien MARECHAL	M. Pierre JANVIER
Frontenay Rohan Rohan	M. Olivier POIRAUD	M. Thierry ALLEAU
Germond Rouvre	M. Miguel CONSTANTIN	M. Frédéric AZZOPARDI
Granzay Gript	M. Michel BIBONNE	M. Pierre TORU
Juscorps	M. Michel AUJARD	M. Francis PIQUEREAU
Magné	M. Franck PRIVÉ	M. Cyril CAILLEAUD
Marigny	M. Joël PARTHENAY	Mme Danièle VENEAU
Niort	M. Dominique SIX	M. Lucien-Jean LAHOUSSE
Plaine d'Argenson	M. Mathieu MOREAU	Mme Stéphanie PAQUET
Prahecq	M. Alain GABILLY	M. Julien DELOUVÉE
St Gelais	M. Jérôme GILQUIN	M. Thierry GARNIER
St Georges-de-Rex	M. Christian SESE	M. Patrice BAUDOUIIN
St Hilaire-la-Palud	M. Patrick GERMAIN	M. Patrick LEBLOND
St Martin-de-Bernegoue	M. Daniel GOY	M. Philippe LAIDET
St Maxire	M. Jean-Luc THIBAUDEAU	Mme Brigitte FERRU
St Rémy	M. Régis GUILLOTEAU	M. Stéphane RENOUX

COMMUNES	REPRÉSENTANTS TITULAIRES	REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS
St Romans-des-Champs	Mme Valérie VERRIER	Mme Sophie BROSSARD
St Symphorien	Mme Sandrine DELBART	M. Michel ROBELIN
Sansais	M. Richard PAILLOUX	M. Jacky BARATON
Sciecq	M. Claude JARRY	M. Florian CHIRON
Val-du-Mignon	Mme Myriam LIXON	M. Patrice VIAUD
Vallans	M. Laurent CAILLAUD	M. Jean-François LEM
Le Vanneau-Irleau	M. Bruno CARDINAUD	M. Laurent CABANÈS
Villiers-en-Plaine	M. Jean-Luc CHARTIER	M. Thierry BOISSINOT
Vouillé	M. Jannick COUSSON	M. Olivier RIFFORT
Villeneuve-la-Comtesse	Mme Carolina BORDRON	Mme Céline BURLET-BOLCHENKO

### REPRÉSENTANTS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

M. Jacques BILLY  
M. Jean-Michel BEAUDIC  
M. Daniel BAUDOIN  
M. Claude BOISSON

Mme Anne-Sophie GUICHET  
M. Florent JARRIAULT  
Mme Sonia LUSSEZ  
M. Elmano MARTINS

Mme Lucy MOREAU  
M. Michel PAILLEY  
M. Florent SIMMONET



## TERRITOIRE D'ÉNERGIE D'AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

### REPRÉSENTANTS DES COMMUNES

COMMUNES	REPRÉSENTANTS TITULAIRES	REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS
Airvault	M. Jacky JOZEAU	Mme Viviane CHABAUTY
Assais-les-Jumeaux	M. Christian PRUNIER	M. Jérôme GLORIAU
Availles Thouarsais	M. Nicolas MÉNARD	Mme Chantal BAUDELLOT
Boussais	M. Eric BILLEAU	Mme Véronique MORIN
Chillou (Le)	Mme Françoise RICHARD	M. Pascal ROCHARD
Irais	Mme Pauline DESCHAMPS	M. Hervé INGRAND
Louin	Mme Martine BIZERAY	Mme Monique NOLOT
Maisonstiers	M. Arnaud MACÉ DE LÉPINAY	Mme Agnès ROUSSEAU
St Loup Lamairé	M. Pascal BIRONNEAU	M. Alain JEZEQUEL

### REPRÉSENTANTS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

M. Gérard CHABAUTY  
M. Gaëtan GARREAU  
M. Jérôme GLORIAU



## TERRITOIRE D'ÉNERGIE DU MELLOIS EN POITOU

REPRÉSENTANTS DES COMMUNES

COMMUNES	REPRÉSENTANTS TITULAIRES	REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS
Aigondigné	Mme Patricia ROUXEL	M. Fernando TEXIER
Alloinay	M. Jean-Marie VAIE	M. Maguy LUCQUIAUD
Asnières-en-Poitou	Mme Christine MORIN	Mme Huguette GAUDINEAU
Aubigné	Mme Dorothy PICKFORD	M. Pierre MOFFROID
Beussais-Vitré	Mme Sandrine LÉRAUT	M. Jean-Manuel SIMON
Brieuil-sur-Chizé	M. François GUÉRINEAU	Mme Jeanine ROSSI
Brioux-sur-Boutonne	M. Jean-Marie HAYE	M. Daniel ROYER
Caunay	M. Christian BAUDON	M. Bertrand VINATIER ROCHÉ
Celles-sur-Belle	M. Pascal DENIS	M. Philippe CHAMPIGNÉ
Chapelle Pouilloux (La)	M. Gilles MOUTEL	Mme Marie-Emmanuelle SAINTIER
Chef Boutonne	M. Francis GRIFFAULT	M. Claude PAPOT
Chenay	M. Christian BONNET	M. Damien DUTEMPLE
Chérigné	M. Bernard GABOREAU	Mme Chantal OLIVIER
Chey	M. Jérôme COUTHOUIS	Mme Annie ROBERT
Chizé	Mme Bernardette BAILLON	M. Didier VRIGNAUD
Clussais-la-Pommeraiie	M. Louis VARIN	Mme Stéphanie SAMSON
Couture d'Argenson	Mme Catherine BABIN	M. Amadou KONATE
Ensigné	Mme Nicole PAJOT	M. Christophe PROUST
Exoudun	M. Jean-Michel BOUHET	Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD
Fontenille-St-Martin d'Entraigues	M. Jean-Claude LARGEAUD	M. Jean-Pierre BECHON
Fontivillé	M. Mickaël DUBOIS	Mme Claudine MAILLOU
Forêt-de-Tessé (La)	M. Jean-Claude BEAU	M. Christophe ROGER
Fosses (Les)	M. Noël GUILLON	Mme Guénaëlle ARCHIMBAUD
Fressines	M. Christophe DECOU	M. Arnaud GIRAUD
Juillé	M. Yannick FAZILLEAU	Mme Virginie PRINER
Lezay	Mme Frédérique BINET	Mme Elisabeth MARCHAND
Limalonges	Mme Nathalie LEOMENT	M. Christian NICOLAS
Lorigné	M. Franck BEAUCHAMP	M. Francis CASTANEDA-NUNEZ
Loubigné	M. Yane PROUST	M. Sylvain ARDILLON
Loubillé	M. Gérard COLLET	M. Jean-Luc POINT
Luché-sur-Brioux	M. Grégory MANN	M. Alain FLEURY

## LE GUIDE DE L'ÉLU DU SIEDS

COMMUNES	REPRÉSENTANTS TITULAIRES	REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS
Lusseray	M. Patrick MARTIN	Mme Sabrina PAIN
Mairé-Lévescault	M. Pierrick MARQUET	M. Dorick BARILLOT
Maisonnay	M. Philippe POUGNARD	M. Michel BÉCHON
Marcillé	M. Yves LAROCHE	M. Thierry GIBAUD
Melle	M. Pascal BRUNET	M. Kévin LOGETTE
Melleran	M. François DELAIRE	Mme Corinne TALON
Messé	M. Alexis BOUCHOT	M. Valéry BONNARD
Montalembert	M. Bernard GRANDIN	M. Stéphane BARRAUD
Mothe-St-Héray (La)	M. Philippe BLANCHET	Mme Marie-José CAIL
Paizay-le-Chapt	M. Jacques BERTON	M. Christian BARREAU
Périgné	M. Christian MARTIN	M. Pascal MERCIER
Pers	Mme Monique PRIEUR	M. Richard RIVIERE
Plibou	M. Gérard BARRÉ	M. Christian PASQUAY
Praillès-La Couarde	M. Jean-Luc GUERAIN	M. David BAUDOIN
Rom	M. Ludovic MALECOT	M. Dany PROUST
St Coutant	M. Roland BELLIVIER	M. Andrew DALBY
St Romans-les-Melle	M. Jean-Pierre DENOST	M. Johan EBRARD
St Vincent-la-Châtre	M. Yannick TERRIERE	M. Sylvain SOURDILLAT
Ste Soline	M. Pierre CHAIGNON	M. Julien CHASSIN
Sauzé Vaussais	M. Nicolas RAGOT	M. Eric BABIN
Secondigné-sur-Belle	M. Bernard DEMOURON	M. Michel RODRIGUEZ
Séigné	M. Jacques DUPIN	M. Romain DUPIN
Sepvret	M. Yves THIERY	M. Patrick CHARPENTIER
Valdelaume	M. Emmanuel CAQUINEAU	M. Stéphane PAQUEREAU
Vançais	M. Philippe TEMPÉ	M. Gilles POIRIER
Vanzay	M. Michel PIN	Mme Annie PIOT
Vernoux-sur-Boutonne	M. Max PINEAU	M. Christian ALEZEAU
Vert (Le)	Mme Sylviane POINAS	M. Philippe CUBERTAFOND
Villefollet	M. Jean-Pierre NIVELLE	Mme Mireille GUIBET
Villemain	M. Paul RENOUX	M. Daniel MOULIN
Villiers-en-Bois	M. Gérard MALVAUD	Mme Elisabeth LALU
Villiers-sur-Chizé	M. Alfred FEVEZ	Mme Sandrine JOLLET

### REPRÉSENTANTS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

M. Alain DOLBEAU  
M. Olivier GAYET  
M. Sylvain GRIFFAULT

M. Jérôme PELTIER  
M. Gilles PICHON

38

COMMUNES  
MEMBRES

## TERRITOIRE D'ÉNERGIE DE PARTHENAY-GÂTINE

### REPRÉSENTANTS DES COMMUNES

COMMUNES	REPRÉSENTANTS TITULAIRES	REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS
Adilly	M. Ludovic HERAULT	M. Bruno GRELLIER
Allonne	M. Yves GIROD	M. Jacques MORTIER
Amailloux	M. Roland MOTARD	Mme Nathalie BRES CIA
Aubigny	M. Pierre DABIN	M. Daniel JEUDI
Azay-sur-Thouet	M. Patrice FAZILLEAU	M. James BRUNET
Chapelle Bertrand (La)	M. Jean-Michel MARILLEAU	M. Kévin MIOT
Châteliers (Les)	Mme Evelyne LATTUADA	Mme Ginette BERGEON
Châtillon-sur-Thouet	Mme Ingrid BROSSEAU	M. Mathieu CHARGELEGUE
Doux	M. Serge BERNARDEAU	M. Patrice FOURNEAUX
Fénéry	M. Yann PARRETON	M. Alexandre MARTIN
Ferrière-en-Parthenay (La)	M. Hubert PINON	M. Renaud BORDIER
Fomperron	M. Laurent DELAVAU LT	M. Bernard MICHAULT
Forges (Les)	M. Alain JOFFRET	Mme Dominique POU PIN
Gourgé	M. Jacques MÉTAIS	M. Damien MILLÉRIOUX
Lageon	M. Patrick LANDET	M. Michel MOUSSET
Lhoumois	Mme Chantal GOULET	M. Sébastien MIOT
Ménigoute	M. Dominique BROUARD	M. Gérard SAINT LAURENT
Oroux	M. Tony FRAFIL	M. Philippe SAUJON
Parthenay	M. Jean-Michel PRIEUR	M. Jean-Luc TREHOREL
Peyratte (La)	M. Jean-Claude GUÉRIN	Mme Isabelle RAMBAUD
Pompaire	M. Patrick NIVELLE	M. Laurent GOICHON
Pougne Hérisson	M. Guillaume MOTARD	M. Arnaud BRETEAUD
Pressigny	Mme Christiane CHARGÉ	M. Hervé DE TALHOÛT-ROY
Reffannes	Mme Jocelyne DAVID	Mme Claudette JACQUET
Rétail (Le)	M. Jean-Pascal GUIOT	Mme Claudette CHARRIER
St Aubin-le-Cloud	Mme Sandrine LARGEAU	M. Patrice BRANCHU
St Germain-de-Longue-Chaume	M. Philippe GUIGNARD	Mme Nicole BIGOT
St Germier	M. Hubert PAILLAT	M. Romain THIESSE
St Martin-du-Fouilloux	M. Alain GENDRY	M. Patrice BERGEON
Saurais	M. Alain LANDRY	M. Thierry GAILLARD
Secondigny	M. Jany PERONNET	M. Marc BREMAUD
Tallud (Le)	M. Michel GAUTREAU	M. Jean-Yves BAUDRY
Thénezay	M. Jean-Paul GOUBEAU	Mme Annie CHAUVET
Vasles	M. Jean-Pierre DUPUIS	M. Patrice FLEURY
Vausseroux	M. Sébastien GOURBAULT	M. Pascal DEQUICK
Vautebis	M. Christian FERJOUX	Mme Claire ANDRE
Vernoux-en-Gâtine	M. Christian AIRAUD	Mme Perle LOUVET
Viennay	M. Nicolas RIVIÈRE	M. Christophe MORIN

### REPRÉSENTANTS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

M. Hervé-Loïc BOUCHER  
M. Mickaël CHARTIER  
M. Jean-Paul CHAUSSONNEAUX

M. Nicolas GAMACHE  
M. Jean PILLOT

**25**  
COMMUNES  
MEMBRES

## TERRITOIRE D'ÉNERGIE DU THOUARSAIS

### REPRÉSENTANTS DES COMMUNES

COMMUNES	REPRÉSENTANTS TITULAIRES	REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS
Antoigné	M. Christophe VOLEAU	M. Jérôme SAFRAN
Brion-près-Thouet	M. Mickaël BRÉGER	M. Jacky DIACRE
Coulonges Thouarsais	M. Emmanuel FRONTCZAK	M. Antoine MORIN
Glénay	Mme Chloé BOISSON	M. Matthias PONT
Loretz d'Argenton	M. René LALLEMAND	Mme Isabelle MENUAULT
Louzy	M. Gérard BLANQUART	M. Jérôme THAUDIERE
Luché Thouarsais	Mme Séverine VEILLON	M. Damien LOISEAU
Luzay	M. Jean-Louis CHANSON	M. Clément BOUCAULT
Marnes	M. Florent BARANGER	M. Nicolas TURPAULT
Pas-de-Jeu	Mme Marie-Antoinette DAIN	M. Jean-Paul MORICHEAU
Pierrefitte	M. Marc VAUZELLE	M. Jacky GIRET
Plaine-et-Vallées	M. Alain DINAIS	M. Vincent BIGOT
St Cyr-la-Lande	Mme Peggy GERMAIN	M. Jean-Michel WANLIN
St Généroux	M. Lionel AIGRON	M. Xavier BRIN
St Jacques-de-Thouars	M. René FORTHIN	Mme Edwige MILLIASSEAU
St Jean-de-Thouars	M. Bernard GAUFFRETEAU	M. Nicolas SAUVAGET
St Léger-de-Montbrun	M. Jean-Paul MONTIBERT	M. Bruno FUZEAU
St Martin-de-Mâcon	M. Jacques RAHARD	Mme Pauline LE FÉVRE
St Martin-de-Sanzay	M Thierry DECESVRE	M. Stéphane AIRAULT
St Varent	M. Jérôme VOYER	M. Laurent GAUTHIER
Ste Gemme	M. Roland MORICEAU	M. Marcel GRIVAULT
Ste Verge	M. Laurent BICHON	M. Michel GROLLEAU
Thouars	M. Patrice THOMAS	M. Bernard NOIRAUD
Tourtenay	Mme Edwige ARDRIT	M. Jérôme BROSSILLON
Val-en-Vignes	M. Jérôme MARTIN	M. Christophe RAYMOND

### REPRÉSENTANTS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

M. Lionel AIGRON  
M. André BEVILLE  
M. Pierre-Emmanuel DESSEVRES

M. René LALLEMAND  
M. Pierre RAMBAULT

**31**  
COMMUNES  
MEMBRES

## TERRITOIRE D'ÉNERGIE DE VAL DE GÂTINE

### REPRÉSENTANTS DES COMMUNES

COMMUNES	REPRÉSENTANTS TITULAIRES	REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS
Ardin	Mme Micheline COBLARD	M. Philippe CLÉMENT
Beaulieu-sous-Parthenay	Mme Francine CHAUSSEY	M. Fabrice PILLET
Béceleuf	M. Adam MASSOUF	Mme Jocelyne YAHIA
Beugnon-Thireuil (Le)	M. Christian BAILLY	M. Gaël JARRY
Boissière-en-Gâtine (La)	M. Matthieu FROGET	M. Cyril MIMEAU
Busseau (Le)	M. Jean-Jacques MENARD	M. Emmanuel MARC
Champdeniers	M. Philippe TALABARD	M. Jean-Marie RYSSEN
Chapelle Bâton (La)	M. Pierre SIRAUD	Mme Ginette MORIN
Clavé	Mme Edith NAUMANN	M. Vincent LEGERON
Coulonges-sur-l'Autize	M. Philippe GRANIER	M. Jean-Jacques LEBON
Cours	M. Claude SOUCHARD	Mme Catherine GOURMELON
Faye-sur-Ardin	M. Claude AUDEBERT	M. Franck LUCAS
Fenioux	Mme Valérie TEXIER	M. Jerry NICOLE
Groseillers (Les)	Mme Lydie BERNARDEAU	M. Philippe GUILBOT
Mazières-en-Gâtine	M. Christian QUINTARD	M. Alain OUVARD
Pamplie	M. Patrick PÉTORIN	M. Christian RAYMOND
Puy-Hardy	M. Patrice DOUTEAU	Mme Maryse JOURDANNAUD
St Christophe-sur-Roc	M. Yves ATTOU	Mme Jeannine MATTIO
St Georges-de-Noisné	M. Tony MICHOT	M. Hugo TRACHEZ
St Laurs	M. Jérôme PEITI	M. Jean-Christophe RODON
St Lin	M. André BELLANGER	M. Pascal GOUDEAU
St Maixent-de-Beugné	M. Gilles LAFONTAINE	M. Laurent BONNET
St Marc-la-Lande	M. Martial CRÉON	M. Sébastien PROTEAU
St Pardoux-Soutiers	M. Jacky FAVREAU	M. Patrick CLISSON
St Pompain	M. Jean-Marie VIVIER	M. Ousmane SISSOKO
Ste Ouenne	M. Thierry LEMAITRE	Mme Elisabeth EVRARD
Scillé	M. Jean-Claude MARQUOIS	M. Mickaël CHAUVET
Surin	Mme Annie DUBOIS-MASSÉ	M. Bernard BLANCHET
Verruyes	M. François MINETTE	M. Eric AUNEAU
Vouhé	M. Dominique MÉEN	M. Olivier PATUREAU
Xaintray	M. Emmanuel ECALLE	M. Jérémy DECHAMPS

### REPRÉSENTANTS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

M. Ludovic BIRE  
M. Jacky FAVREAU  
M. Pascal OLIVIER



## TERRITOIRE D'ÉNERGIE DU HAUT VAL DE SÈVRE

### REPRÉSENTANTS DES COMMUNES

COMMUNES	REPRÉSENTANTS TITULAIRES	REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS
Augé	Mme Sophie BERNARDIN	M. Pierrot BIZARD
Avon	M. Didier JOLLET	Mme Karine DEMARBRE
Azay-le-Brûlé	M. Pascal LEFEVRE	M. Eric MILLET
Bougon	M. Roland GUILLOT	M. Vincent TANNEAU
Cherveux	Mme Josiane BRENON	Mme Emilie MORIN
Crèche (La)	M. Christian HERAUD	M. Pascal ROSSARD
Exireuil	M. Vincent GAUDET	M. Alain ÉCALE
François	M. Claude LAVAULT	M. Alain HIBON
Nanteuil	M. Hervé PARTHENAY	Mme Diana OBADIA
Pamproux	Mme Karine MARCHÉ	M. Rodolphe ADAM
Romans	M. Laurent GAILLARD	Mme Evelyne VÉZIER
St Maixent l'Ecole	M. Bruno CHALET	M. Dominique ANNONIER
St Martin-de-St-Maixent	M. Erick BAUDRY	M. Eric SCHANEN
Ste Eanne	M. Johanny HU	M. Jean-Louis RUBIO
Ste Néomaye	M. Francis TESSERAU	M. Henry BURGAUD
Saivres	M. Pascal MALIK	M. Dominique PAYET
Salles	M. Jean-Marie SABOURIN	Mme Nathalie LACROIX-PHILIPPE
Soudan	M. Jean-Marie BASTARD	Mme Mireille GRELET
Souvigné	M. Daniel PERGET	M. Michel GIRON

### REPRÉSENTANTS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

M. Patrice AUZURET  
M. Sébastien GUILLON  
M. Daniel JOLLIT

M. Daniel PERGET  
M. Olivier SASTRE

# CONTACTS GROUPE SIEDS



Fédérateur d'énergies

14 rue Notre Dame  
CS 98803 - 79028 NIORT Cedex  
☎ 05 49 32 32 60  
✉ info@sieds.fr

[www.sieds.fr](http://www.sieds.fr)

## Vos référents territoriaux :

Julien AMANON  
☎ 05 49 32 32 86 - ✉ jamanon@sieds.fr

Étienne CHATEIGNER  
☎ 05 49 32 32 77 - ✉ echateigner@sieds.fr



Siège social : 336 avenue de Paris - CS 98536  
79025 NIORT Cedex - ☎ 05 49 09 91 00  
[www.seolis.net](http://www.seolis.net)

## Clients Collectivités Locales

**0 800 879 111** Service & appel gratuits

✉ collectivites@seolis.net

## Vos Conseillers Collectivités :

- **Zone nord** : Yannick ROUSSELOT  
☎ 05 49 81 70 34 ou 06 69 51 38 02  
✉ yrousselot@seolis.net
- **Zone sud** : Gérard FALLOURD  
☎ 05 49 77 42 03 ou 06 84 83 40 80  
✉ gfallourd@seolis.net

## Clients Particuliers

**N°Cristal 0 969 397 901**

APPEL NON SURTAXE

## Clients Professionnels

**N°Cristal 0 969 397 902**

APPEL NON SURTAXE

## Clients Entreprises

**N°Cristal 0 969 397 903**

APPEL NON SURTAXE

## Dépannage Électricité

**N°Cristal 0 969 321 411**

APPEL NON SURTAXE

## Dépannage Gaz

**N°Cristal 0 969 321 412**

APPEL NON SURTAXE



336 avenue de Paris - CS 78650  
79026 NIORT Cedex  
[www.selia-energies.fr](http://www.selia-energies.fr)

## Professionnels :

**N°Cristal 0 969 397 002**

APPEL NON SURTAXE

## Particuliers :

**N°Cristal 0969 397 001**

APPEL NON SURTAXE



336 avenue de Paris  
79000 NIORT  
☎ 05 49 25 25 00  
✉ info@3denergies.com  
[www.3denergies.fr](http://www.3denergies.fr)



17 rue des Herbillaux - CS 18840  
79028 NIORT Cedex  
☎ 05 49 08 54 12  
✉ accueil-grd@geredis.fr  
[www.geredis.fr](http://www.geredis.fr)





---

14 rue Notre Dame - CS 98 803  
79028 Niort Cedex  
05 49 32 32 60  
[www.sieds.fr](http://www.sieds.fr)